



ANNALES ISLAMOLOGIQUES

en ligne en ligne

Anlsl 11 (1972), p. 49-108

Thierry Bianquis

La prise du pouvoir par les fatimides en Égypte (357-363/968-974).

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

- | | | |
|--|--|--|
| 9782724711523 | <i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne</i> 34 | Sylvie Marchand (éd.) |
| 9782724711707 | ?????? ?????????? ??????? ??? ?? ???????? | Omar Jamal Mohamed Ali, Ali al-Sayyid Abdelatif |
| ?????? ?? ??????? ??????? ?? ??????? ??????? ?????????? ???????????? | | |
| ?????????? ??????? ??????? ?? ??????? ?? ??? ??????? ???????? | | |
| 9782724711400 | <i>Islam and Fraternity: Impact and Prospects of the Abu Dhabi Declaration</i> | Emmanuel Pisani (éd.), Michel Younès (éd.), Alessandro Ferrari (éd.) |
| 9782724710922 | <i>Athribis X</i> | Sandra Lippert |
| 9782724710939 | <i>Bagawat</i> | Gérard Roquet, Victor Ghica |
| 9782724710960 | <i>Le décret de Saïs</i> | Anne-Sophie von Bomhard |
| 9782724710915 | <i>Tebtynis VII</i> | Nikos Litinas |
| 9782724711257 | <i>Médecine et environnement dans l'Alexandrie médiévale</i> | Jean-Charles Ducène |

LA PRISE DU POUVOIR PAR LES FATIMIDES EN ÉGYPTE (357-363/968-974)

Thierry BIANQUIS

Au mois de muḥarram 358 (novembre-décembre 968), le calife fatimide al-Mu‘izz li-dīn Illāh rassembla plus de cent mille cavaliers berbères près d’al-Manṣūriyya. Le dimanche 27 du mois il leur fit verser leurs soldes qui s’échelonnaient entre vingt et mille dinars selon leur grade. Le 14 rabi^e I (5 février 969), il les passa en revue et leur présenta Ğawhar, le général qui allait les conduire à la conquête de l’Egypte. Dans un court ordre du jour, il indiqua le but de l’expédition : l’armée devait s’emparer, sans combattre, de l’Egypte pour que la dynastie fatimide puisse venir s’y installer et construire sur les ruines laissées par les Tulunides, une ville destinée à dominer le monde. Puis al-Mu‘izz donna l’ordre à ses fils, à ses frères, aux généraux et aux gouverneurs des provinces de l’empire, aux esclaves de l’Etat de défiler à pied devant Ğawhar, immobile sur son cheval. Dorénavant tout cavalier descendrait de sa monture à la vue du général en chef, signe de respect suprême envers celui qui avait reçu une délégation complète des pouvoirs militaires, politiques et financiers du souverain.

Le cortège se mit en route ; al-Mu‘izz chevaucha longuement au côté de Ğawhar, puis, se retournant vers les Princes, ses fils et ses frères, il leur demanda de faire ses adieux à celui-ci. Ils descendirent de leurs chevaux et à cette vue, toute l’armée mit pied à terre ; tous ceux qui ne partaient pas saluèrent le chef de l’expédition, un par un, selon leur rang. Quand cette cérémonie fut achevée, al-Mu‘izz fit approcher Ğawhar qui descendit de cheval pour lui baisser la main. Al-Mu‘izz lui donna ensuite l’ordre de remonter et de repartir et, à nouveau, il chevaucha longuement à son côté. Enfin, il s’arrêta et lui fit signe de continuer. Ğawhar s’éloigna et, se retournant, il vit al-Mu‘izz, immobile qui l’encourageait de la main. Alors, Ğawhar pressa son cheval pour rejoindre l’armée.

C’est ainsi que Maqrīzī décrit le départ de l’armée fatimide pour l’Egypte dans la longue notice qu’il consacre à Ğawhar dans *al-Muqaffā*, dictionnaire

biographique égyptien dont il ne put jamais achever la rédaction⁽¹⁾. Il s'inspira pour ce récit comme Ibn Ḥallikān l'avait fait avant lui pour un récit très proche, de la *Vie de Ġawhar* écrite par Ibn Zūlāq qui fut un témoin sinon un agent de la conquête de l'Egypte par les Fatimides⁽²⁾. L'œuvre d'Ibn Zūlāq comme celle des nombreux historiens qui vécurent en Egypte et en Syrie aux IV^e et V^e siècles de l'hégire est à peu près totalement perdue aujourd'hui⁽³⁾. Elle n'est parvenue à nous qu'à travers des compilations plus tardives. C'est sans doute Maqrīzī qui en a recopié les plus longs passages, parfois difficiles à identifier, car méprisant les règles strictes

⁽¹⁾ La substance de cet article a été tirée de Maqrīzī, *Itti'āz al-ḥunafā' bi aḥbār al-faṭimiyyīn al-ḥulafā'*, tome I, édition G. Šayyāl, Le Caire, 1967, et tome II, édition Muḥ. H. M. Aḥmad, Le Caire, 1971, et du même auteur, *al-Muqaffā'*, un dictionnaire biographique de l'Egypte, demeuré inachevé; ce dernier ouvrage est resté inédit, nous avons consulté le manuscrit de Paris, F.A. 2144 (principalement les 'Abdallāh) et celui d'Istanbul, Pertev Pacha, 496, (les noms commençant par les six premières lettres de l'alphabet arabe) mais nous n'avons pu utiliser le manuscrit de Leyde (principalement les Muḥammad). Deux notices, extraites de cet ouvrage et portant sur des personnages qui ont joué un rôle important dans les événements dont il va être question ont été publiées par S. Zakkār, celle de Ġa'far ibn Falāh, Pertev, 300v à 302r, dans *Muḥtārāt min kitāb al-mu'arriḥin al-'arab*, Beyrouth, 1970, et celle d'al-Ḥasan ibn Aḥmad al-Ā'sam, Pertev, 344v à 348r, à la suite de *Tārīḥ Aḥbār al-Qarāmiṭa*, Beyrouth, 1971. Le manuscrit de Pertev contient de nombreuses notices apportant des renseignements inédits sur l'histoire de l'Egypte au IV^e siècle; celle de Ġawhar, 306r à 311r est la plus intéressante et nous l'avons largement utilisée dans les pages qui vont suivre.

En ce qui concerne les événements qui se déroulent à Miṣr avant l'arrivée de Ġawhar, outre les notices d'al-Ḥasan ibn 'Ubaydallāh b. Tuğğ, 355v et 356r, de Badr al-İḥṣīdī, 244v de Tibr al-İḥṣīdī, 280v et d'Abū'l-Faḍl Ġa'far ibn al-Furāt 299v et 300r, il nous a fallu recourir à Ibn Zūlāq, *Kitāb aḥbār Sibawayh al-Miṣrī*, édition Muḥ. I. Sa'd et Ḥusayn al-Dīb, Le Caire, 1933 et Nuwayrī, *Nihāyat al-Arab*, manuscrit photographié, Le Caire, Dār al-kutub, *Ma'rīf 'āmm*, 549, tome 26. En effet, Nuwayrī cite de longs passages des annales d'Ibn Muyassar, (Ibn Ġalab Rāḡib) antérieurs à 362, date où commence l'édition de H. Massé, Le Caire, 1919.

⁽²⁾ Il existe une biographie d'Ibn Zūlāq dans *Muqaffā'*, Pertev, 34 r et v; voir d'autres références dans Th. Bianquis, *Les derniers gouverneurs ikhchidides de Damas*, B.E.O., XXIII, 1970, 171, désormais cité *DGID*.

⁽³⁾ Sur les sources de l'histoire égyptienne aux IV^e et V^e siècles voir, outre les grands manuels de Brockelmann, Sezgin et Rosenthal, l'introduction de Zakī M. Ḥasan à son édition d'Ibn Sa'id, *Kitāb al-muğrib fī hulā al-mağrib*, Le Caire, 1953, p. m33 à m40, celle de S. al-Munağgid à l'édition d'Ibn al-Dawādārī, *Kanz al-durar*, Le Caire, 1961 et celle de Ġ. Šayyāl à l'*Itti'āz*.

que suivaient les compilateurs traditionnels, il omettait souvent d'indiquer ses sources ou de délimiter nettement ses citations. La richesse de l'historiographie arabe à l'époque ikhchidide et dans le premier siècle de la domination fatimide sur l'Egypte suffirait à expliquer la grande place qu'occupe cette période dans l'œuvre de Maqrīzī et d'autres écrivains de son temps⁽¹⁾. Mais Maqrīzī en donne une autre explication : il considère les grandes chroniques syro-mésopotamiennes comme mal-informées et volontairement partiales à propos de cette période. Il est particulièrement sévère à l'égard d'Ibn al-Atīr. Les récits de Maqrīzī se distinguent par une constante sympathie pour la dynastie fatimide. Non qu'il soit attiré par les prétentions alides qu'elle manifestait, — au temps où il vivait le problème de la généalogie du calife ne soulevait plus de passion politique. — Sur ce point, il expose les avis contradictoires de ceux qu'il considère comme faisant autorité et s'il prend position pour l'authenticité de la filiation fatimide, il le fait avec prudence; peu lui chaut de connaître avec certitude de qui descendait 'Ubaydallāh. Mais Maqrīzī très attaché à sa patrie, voit dans cette dynastie, un califat égyptien qui permit, en tous cas à ses débuts, une grande prospérité et la naissance de monuments et d'institutions illustres. Dans les pages peu nombreuses qu'il consacre aux épisodes maghrébins, il a surtout le souci de montrer les califes se préparant à leur grande œuvre, la conquête de l'Egypte. Mais la sympathie qu'il témoigne n'est pas aveugle. Dans le récit qu'il fait de leur installation il ne cache aucune des difficultés qu'ils rencontrèrent et rapporte des mesures cruelles qu'ils prirent, mesures que les historiens, traditionnellement hostiles aux Fatimides, ignorent.

Al-Mu'izz décida l'expédition en Egypte quand il reçut la nouvelle de la mort de Kāfūr⁽²⁾. Cet eunuque noir avait, par une lente ascension, réussi à

(1) On peut estimer que les notices consacrées à des personnages nés entre 280 et 380 de l'hégire occupent plus du quart du *Muqaffā*, Pertev, mais curieusement beaucoup moins dans celui de Paris.

(2) G. Wiet, *R.C.E.A.*, V, 11, avait publié un tissu, sans doute sorti d'un atelier égyptien et daté de 355 dont l'inscription annonçait ou souhaitait la conquête prochaine pour

al-Mu'izz; on trouve dans E. Combe, *Tissus fatimides du Musée Benaki, Mélanges Maspero*, III, *Orient Islamique*, Le Caire, 1940, un tissu portant un texte analogue et daté de 357 mais la mention « conquête prochaine » se retrouve sur de nombreux tissus fatimides de cette collection, sous al-Ḥākim, p. 266, al-Zāhir, p. 269, al-Mustansir, p. 271 et 272; les erreurs de date sont également très fréquentes

mettre la main sur l'Egypte et la Syrie Ikhchidides et avait fini par se faire reconnaître un pouvoir princier sur ces provinces par le califat abbasside de Bagdad. Celui que l'on désignait sous le titre d'al-Ustād, mourut à Miṣr ou Fustāt, en ጀ 357 (avril-mai 958). Les désordres que connut cette province à la mort de Kāfūr, la conquête de Ġawhar et son proconsulat, l'arrivée d'al-Mu'izz et la fin de son règne, ce récit se trouve chez tous les annalistes arabes qui traitèrent de cette période, et plusieurs historiens contemporains en ont fait une nouvelle synthèse⁽¹⁾. Même en s'appuyant sur des sources manuscrites ou publiées de fraîche date, il serait difficile de faire apparaître des faits nouveaux, susceptibles de modifier profondément la chronologie ou l'enchaînement des événements. Pourtant ces historiens ont accordé peu d'importance aux réactions que suscita l'invasion dans les différentes classes de la société égyptienne. Ils se contentent d'indiquer que ces réactions furent faibles et ils expliquent ce fait par la modération et la progressivité avec lesquelles Ġawhar réforma l'administration, le rituel religieux et le droit. Pour qui s'intéresse à la Syrie et aux réactions violentes qui se manifestèrent lors de l'entrée des troupes fatimides, il est tentant de s'interroger sur cette prétendue passivité. En effet l'Egypte était sunnite, tout comme la Syrie, et les révoltés alides n'y avaient jamais rencontré un grand soutien populaire. A plusieurs reprises, des armées égyptiennes avaient repoussé des tentatives d'invasion fatimides. En 358, à nouveau, un général vint à la tête de troupes berbères mettre la main sur l'Egypte au nom d'un anti-calife dont les prétentions alides étaient contestées par les grands chérifs généalogistes. Si la faiblesse du

sur les tissus fatimides. D'autre part des récits rapportés par Ibn al-Zayyāt, *al-kawākib al-sayyāra*, Le Caire, 1907, pp. 63 et 75 évoquent des contacts entre Kāfūr et al-Mu'izz et même une rencontre entre ces deux personnages; Ibn Ṭūlūn, *Umarā' Miṣr*, édition Ṣ. al-Munağğid, s.d., p. 26, dit que Ġawhar était un eunuque, frère de Kāfūr, ce qui est évidemment faux mais témoigne de traditions populaires, liant Kāfūr aux Fatimides. Tous ces indices, trop hétérogènes, sont insuffisants pour permettre d'établir

clairement la nature des relations publiques et secrètes entre al-Mu'izz et Kāfūr; sur ce point, voir M. Canard, *L'impérialisme des Fatimides et leur propagande*, A.I.E.O., VI, 1942-1947, p. 176, n. 74 et Sayyida I. Kāṣif, *Miṣr fi 'aṣr al-Iḥṣidiyīn*, 2^e édition, Le Caire, 1970, pp. 363 et sq.

(1) Le lecteur trouvera une bibliographie de l'époque ikhchidide dans l'ouvrage de Mme. Kāṣif, cité plus haut; pour l'époque fatimide voir M. Canard, *Fatimides*, EI2, II, 873 et sq.

régime ikhchidide explique la facilité de la victoire de Ğawhar, l'absence de mouvements de résistance, une fois le choc de l'invasion passé, est plus étonnant. Or, une lecture attentive de Maqrīzī permet de connaître l'attitude des diverses classes de la société égyptienne face au nouveau pouvoir; cette attitude oscilla de la collaboration à la résistance et du mouvement d'humeur au mouvement de foule. En province, les révoltes se succédèrent et les plus nobles d'entre les Alides n'hésitèrent pas à combattre aux côtés de bédouins et de Carmates dans des guerres qui mirent en danger la présence fatimide.

C'est à l'étude de ces réactions que sont consacrées ces quelques pages. Leur examen permet en effet de mieux connaître la société égyptienne au IV^e siècle de l'hégire, son degré d'intégration, ses forces de résistance face à une présence étrangère. Une comparaison avec les événements qui se déroulèrent simultanément à Damas ferait ressortir les différences entre deux milieux sunnites, proches géographiquement mais vivant dans des structures économiques très différentes. Les textes de Maqrīzī et notamment ses biographies de notables sont particulièrement utiles; ils permettent de discerner quelle fut l'attitude des milieux proches du pouvoir lorsque mourut Kāfūr et de suivre leur action à travers les diverses crises qui se succédèrent en Egypte à partir de cette date et jusqu'à la défaite définitive des Carmates en 363.

L'ÉGYPTE SANS MAÎTRE

La détresse du pays

A la mort de Kāfūr, l'Egypte se trouvait dans une situation de misère et de désespoir comme elle en rencontra parfois dans son histoire. De 351/962 à 356/967, la crue du Nil fut très basse et toujours inférieure à la moyenne séculaire et en 356/967, la crue la plus basse de toute l'histoire de l'Egypte musulmane fut enregistrée⁽¹⁾. De plus, pendant les trois années 356-7-8/967-8-9, l'étiage fut plus bas que la moyenne séculaire. La production de céréales diminua considérablement et cette baisse fut aggravée,

⁽¹⁾ O. Toussoun, *Mémoires sur les anciennes branches du Nil*, dans les *Mémoires de l'Institut d'Egypte*, tome IV, 1922, donne, p. 135 et sq. un tableau des crues selon les années de l'hégire et le même auteur dans la même

collection, tome IX, 1925, *Mémoire sur l'histoire du Nil*, donne ce tableau selon les années chrétiennes; malheureusement, les deux tableaux ne concordent pas pour les années 358/969 et suivantes.

selon certaines sources, par d'autres fléaux qui survinrent dans les dernières années de faible crue, vent du désert brûlant les jeunes pousses, invasion de rats et nuages de sauterelles. Il était fréquent que l'Egypte, lors d'une disette, eût recours à des importations de blé syrien. Or, chaque année, les plaines de Syrie du Nord étaient plus profondément ravagées par les armées byzantines. Quant à la Ǧūṭa et à la Palestine, elles connurent à compter de 357, des désordres, des incursions bédouines et des invasions carmates. La famine de l'Egypte entraîna celle du Hedjaz, particulièrement des deux villes saintes, dont l'approvisionnement dépendait pour la plus grande part de dons de denrées égyptiennes embarquées à Qulzum⁽¹⁾.

Le prix des produits agricoles monta rapidement en Egypte. Plusieurs sources donnent des exemples de prix, malheureusement ceux-ci sont difficiles à utiliser car le rapport entre les diverses mesures, notamment celles utilisées pour les céréales, n'a pas été définitivement établi. D'autre part, le dinar a été l'objet de manipulations à la fin de l'époque ikhchidide. Si nous reprenons les chiffres donnés par E. Ashtor⁽²⁾, qui rapporte que 100 kilogrammes de froment valaient, en année de récolte normale, 0,8 dinar vers 920 et environ 1 dinar vers 1000, nous pouvons estimer que l'*irdabb* de 70 kilogrammes aurait du valoir environ 0,63 dinar vers 968 ou 357 de l'hégire s'il n'y avait pas eu de basse crue. D'après Maqrīzī, le prix de l'*irdabb* avait atteint, à la mort de Kāfūr en 357, six dinars, soit environ dix fois le prix normal; une année plus tard, à l'arrivée de Ǧawhar, son prix était de huit dinars et en 359, malgré les bonnes crues de 357 et 358, le prix monta jusqu'à dix dinars soit seize fois le prix normal. Maqrīzī signale également qu'à l'arrivée de Ǧawhar une poule valait un dinar et un œuf un dirham, soit vingt fois et cinquante fois le prix moyen que fixe E. Ashtor pour ces deux produits à cette époque.

⁽¹⁾ Ibn Hauqal, *Configuration de la terre*, traduction Kramers et Wiet, Beyrouth et Paris, 1964, I, 45, décrit le rôle de Qulzum dans l'exportation des vivres égyptiens vers le Hedjaz; l'importance des dons en provenance d'Egypte apparaît dans la notice sur Muḥammad ibn 'Alī al-Mādarā'ī, Ibn Sa'īd, *al-muğrib*, édition Tallqvist, Leyde, 1899, p. 160, édition Z.M. Hasan, p. 350 et sq.

⁽²⁾ E. Ashtor, *Histoire des prix et des salaires*

dans *l'Orient médiéval*, Paris, 1969, pp. 78 et sq., 124 et sq.; voir également, J. David-Weill, *Les papyrus arabes du Louvre*, dans *JESHO*, XIV, 71, pp. 7 et 16. Les prix que nous donnons ici sont tirés de Sāwīrus ibn al-Muqaffā', *Tā'riḥ baṭārikat al-kanisat al-miṣriyya*, édition et traduction anglaise Atiya, 'Abd al-Masiḥ et Khs-Burmester, Le Caire, 1948, volume II, partie II, pp. 133/89 et de la notice sur Ǧawhar du *Muqaffā*, Pertev.

Il est probable que, comme cela était le cas lors des crises frumentaires, le prix des objets manufacturés et notamment des produits de luxe baissa et que la misère des artisans en fut aggravée.

L'approvisionnement de la capitale, Miṣr ou Fusṭāṭ, fut particulièrement difficile. C'était après Bagdad, la ville la plus peuplée du monde arabe et les géographes Muqaddasī et Ibn Hawqal qui la visitèrent, dans les années qui suivirent, nous ont laissé, chacun d'eux, une description étonnante de la multitude qui se pressait dans ses rues. Muqaddasī rapporte que lors de la prière du vendredi, dix mille personnes prenaient place dans la mosquée de 'Amr et que les rangs de ceux qui n'avaient pu entrer s'étendaient dans toutes les rues et les édifices avoisinants, à mille coudées à la ronde⁽¹⁾. Les deux géographes s'accordent à chiffrer à deux cents personnes les habitants de chacune des grandes maisons de quatre à cinq étages qui bordaient les rues. Une densité humaine aussi élevée facilitait la propagation des maladies contagieuses, surtout lorsque la population était affaiblie par la famine. Une épidémie est signalée dès 352 et elle s'aggrava en 357, puis au début de l'année 360; les Magrébins furent alors touchés. En 364, la cour et la famille du calife al-Mu'izz payèrent un lourd tribut à la maladie⁽²⁾.

Civils et militaires

A la mort de Kāfūr, Abū'l-Fawāris Ahmad ibn 'Alī, un ikhchidide âgé d'une dizaine d'années fut reconnu comme prince. La désignation d'un enfant à la tête d'un pays qui connaissait une si grave crise fut accueillie par des sarcasmes à Fusṭāṭ; la tradition arabe est hostile à la trop grande jeunesse du chef de la communauté⁽³⁾. Mais ce n'était là que solution d'attente pour prévenir le conflit latent entre les deux factions qui avaient commencé à se disputer le pouvoir du vivant de Kāfūr et que les chroniqueurs arabes mentionnent sous la désignation d'Ikhchidides et de Kafurides sans définir nettement ce que recouvriraient ces deux termes. Ils indiquent simplement que le chef des premiers, le vizir Abu'l-Faḍl Ḥaḍar ibn al-Furāt détenait

⁽¹⁾ Al-Muqaddasī, *Ahsan al-taqāsim*, édition de Goeje, Leyde, 1906, pp. 198, 199 et Ibn Hauqal, I, 144.

⁽²⁾ Les reprises de l'épidémie sont notées par Maqrīzī dans l'*Itti'āz*, pour chacune des

années citées.

⁽³⁾ Les commentaires de Sibawaih sur cette désignation sont d'une grossièreté rare dans la littérature arabe de cette époque, Ibn Zūlāq, 52, 53.

l'administration civile et financière et que les seconds pouvaient compter sur l'appui du commandant en chef de l'armée, Šamūl, qui était un des leurs. Pour le reste, il est difficile de classer chacun des grands personnages dans tel ou tel camp. Pour mettre en lumière les motifs réels de cette lutte pour le pouvoir il faut utiliser les quelques récits concernant les notables de Fustāt qui ont été conservés. Dans le *Raf' al-Isr*, Ibn Ḥaḡar al-‘Asqalānī a rassemblé de nombreux textes sur le monde des cadis et des témoins de justice, textes très vivants qui débordent sur une description plus large de la société. Le regard des simples sur le monde des « Grands », celui que portait le fou Sibawaih sur ceux de ses contemporains qui avaient accédé à un rang ou à une fonction élevés, est admirablement restitué par Ibn Zūlāq dans le petit ouvrage qu'il consacra à cet Alceste musulman, mort quelques mois avant l'entrée de Ġawhar dans sa ville de Miṣr. Dans les railleries et les surnoms dont il accablait ses victimes, Sibawaih ne manquait pas de faire ressortir l'origine ou les attaches étrangères de tous ceux qui formaient l'élite de ses concitoyens.

De même qu'à Damas, à la même époque, quelques grandes familles alides occupaient la place d'honneur et vivaient dans la familiarité du Prince. Elles conservaient des liens étroits avec leur parenté demeurée au Hedjaz et dépendaient comme elle de la générosité des puissants pour assurer leur vie quotidienne. Les révoltés alides avaient toujours constitué de graves menaces pour les pouvoirs musulmans et il était autant de l'intérêt que du devoir de ceux-ci d'entretenir largement cette noblesse de sang afin de la domestiquer. Rares étaient les familles qui avaient pu conserver ou acquérir des revenus fonciers ou fiscaux, suffisants pour leur permettre de mener en toute indépendance un train de vie digne de leur rang. C'était pourtant le cas en Egypte de la famille Hasanide des Banū Ṭabāṭabā dont la réussite matérielle était attestée par le beau *mašhad* construit en 334 au cimetière du Qarāfa⁽¹⁾. Moins riches, mais plus liés aux milieux du pouvoir, les chérifs Abū Ga'far Muslim, Abū Muḥammad ‘Abdallāh, dit Aḥū Muslim, et Abū'l-Ḥusayn ‘Isā, les trois fils de ‘Ubaydallāh ibn Ṭāhir b. Yaḥyā al-Ḥusaynī, furent ainsi que leur oncle al-Ḥasan ibn Ṭāhir, constamment mêlés aux événements politiques à l'époque kafuride⁽²⁾ : Abū Ġa'far Muslim, très versé dans la généalogie

⁽¹⁾ La bibliographie sur cette famille et sur ce tombeau se trouve citée dans Kāšif, 285 et sq.

⁽²⁾ La généalogie de cette famille, donnée par Maqrīzī (*Muqaffā*, Paris, 233r) notice

des « Gens de la Maison », occupa la charge de syndic des Alides. D'une piété proverbiale, il était également célèbre pour sa soumission au pouvoir, quel qu'il soit. Les princes recherchaient sa compagnie pour sa science et sa culture mais surtout pour ses dons de conciliateur lorsque des querelles éclataient entre les grands. Son frère 'Abdallâh était tout au contraire de caractère fier et hautain; il dut souffrir du surnom d'*Ahū Muslim* qui le liait à son aîné. Le cadet, en effet, alliait à la culture de sa classe des capacités militaires. Kāfür lui confia le commandement de l'armée qui devait protéger le pèlerinage de 354 contre les *Banū Sulaym*. Il semble que le chérif ne put réussir totalement dans sa mission. Mais, quelques mois avant sa mort, Kāfür le nomma gouverneur de Syrie-Palestine, poste qui impliquait le commandement de l'importante garnison de Ramleh.

Les plus belles maisons de *Fustāt* se trouvaient dans le quartier des Iraquiens⁽¹⁾. Ceux-ci s'étaient enrichis grâce aux charges qu'ils occupaient dans l'état. Ils avaient mis la main sur les fermes d'impôt et l'administration des finances

d'*Ahū Muslim* : 'Abdallâh ibn 'Ubaydallâh b. Tâhir b. Yahyâ b. al-Hasan b. Ğâfar b. 'Abdallâh b. al-Hasan b. 'Ali b. al-Hasan b. 'Ali b. Abi Tâlib ainsi que par *Dahabî*, (*Tarîh al-Islâm*, obituaire 392) notice d'al-Hasan ibn Malîh b. Muslim, nous paraît préférable à celle qui se trouve dans *'Umdat al-ṭâlib fî ansâb āl abi-Tâlib*, Beyrouth, p. 286, ouvrage qui, par ailleurs confond les deux frères Muslim et 'Abdallâh, voir la note de M.G. de Slane dans sa traduction d'*Ibn Hallikân*, I, 322.— Les deux frères sont souvent cités à l'occasion de récits concernant des cadis dans *Ibn Hağar*, *Raf' al-iṣr*, publié par Rh. Guest dans son recueil, *Governors and judges of Egypt*; *Nuwayrî*, 20, qualifie de syndic des Alides le chérif Muslim; nous savons par ailleurs, *Sam'âni*, *Ansâb* 341v (Şahrûrî), qu'il fit du hadith, mais seuls les récits de ses démêlés avec Sibawaih font ressortir l'aspect très humble, sinon pusillanime de son caractère; le fou de Miṣr lui joua une farce cruelle pour tenter de la mettre en

contradiction avec Kāfür et, par ailleurs, il le qualifiait de pédéraste mekkois. *Sibî ibn al-Ğawzî*, *Mirât*, manuscrit Paris 5866, 6r, rapporte au contraire une histoire édifiante sur la pureté de ses rapports avec un jeune et bel esclave. Quant à son frère *Abû Muḥammad 'Abdallâh*, Sibawaih aimait à ridiculiser son orgueil et sa prétention.

(1) *Suwaiqat al-Iraqiyyin*, « le petit souq de iraquiens », en fait une voie relativement importante située entre la mosquée de 'Amr et Babylone, voir P. Casanova, *Essai de reconstitution topographique de la ville de Fustāt*, Le Caire, 1919, p. 31, et *Ibn Duqmâq*, *Kitâb al-intiṣâr*, Boulaq, 1309h, IV, index, p. 10, l'auteur précise qu'*Ibn al-Furât* y habitait. Sur le rôle des Orientaux en Egypte, voir Rh. Guest, *Relation between Persia and Egypt under Islam up to Fâtimid period*, in *A volume of oriental Studies presented to E.G. Browne*, Cambridge, 1922, 162-174.

publiques. C'était un des leurs Abū'l-Faḍl Ḥaḍar ibn al-Faḍl ibn Furāt⁽¹⁾, souvent mentionné sous le nom d'Ibn Ḥinzāba, qui occupa la plus haute charge civile dans l'état à la mort de Kāfür; il était issu d'une famille de vizirs mésopotamiens. Suivant l'exemple de ses prédécesseurs, il avait mis à profit sa longue carrière au service du fisc égyptien pour rassembler une importante fortune en numéraire, revenus fiscaux et grands domaines. Marié à une princesse ikhchidide, il pouvait espérer pour son fils la succession princière. Sa sœur avait épousé l'*amīr al-umarā'*, Muḥammad ibn Rā'iṣ, dont un fils Muẓāḥim ibn Muḥammad, resté en otage à la cour de l'Ikhchide occupait à présent un rang élevé dans l'armée et avait également épousé une princesse ikhchidide. La pureté des mœurs que le vizir Abū'l-Faḍl imposait aux siens lui avait attiré dans les milieux religieux une estime que les malversations auxquelles il se livrait aux dépens du fisc ne pouvaient entamer : l'usage qu'il faisait de ses biens était fort pieux. Sa grande connaissance des traditions du Prophète avait amené le plus célèbre collecteur de *hadīt* de son siècle, Dāraqutnī, à venir d'Iraq s'entretenir avec lui⁽²⁾. Mais il fut surtout célèbre pour le respect qu'il professait à l'égard de la famille du Prophète. Il avait acquis un terrain à Médine pour s'y faire enterrer et il envoyait chaque année des dons aux Alides des deux villes saintes. A Miṣr, il pouvait donc compter sur l'appui des chérifs et, en particulier, sur l'amitié agissante d'Abū Ḥaḍar Muslim.

Ibn al-Furāt, se trouvait en position de chef de parti car il était à la tête de l'administration qui depuis un temps lointain réglait la vie économique du pays par la répartition des terres irriguées et qui percevait les impositions sur les diverses activités, agriculture, artisanat des villes du Delta, commerce des ports, navigation sur le Nil⁽³⁾. Les sommes recueillies permettaient avant tout de financer le fonctionnement des différents services centraux (*dīwān*, *dawāwīn*) et le traitement des fonctionnaires qui y travaillaient⁽⁴⁾. Ceux-ci, souvent Chrétiens, plus rarement

⁽¹⁾ Voir la bibliographie sur ce personnage dans D. Sourdel, *Ibn al-Furāt*, EI2, III, 791, ainsi que la notice du *Muqaffā*, citée plus haut et *Itti'āz*, I, 293.

⁽²⁾ D. Sourdel, *Ibn Rā'iṣ*, EI2, III, 946 et J. Robson, *Dāraqutnī*, EI2, II, 139, 140.

⁽³⁾ Le lecteur trouvera une analyse détaillée des impôts en Egypte dans C. Cahen, *Con-*

tribution à l'étude des impôts de l'Egypte médiévale, JESHO, V, 1962, 244 et sq. et C. Cahen, *Douanes et commerce dans les ports méditerranéens de l'Egypte médiévale*, JESHO, VII, 1964, 217 et sq.

⁽⁴⁾ Maqrīzī, *Hitāṭ*, édition G. Wiet, Le Caire, 1913, II, 66 et 67, évalue à cinq cent mille dinars, le total des traitements versés aux

Juifs ou Musulmans, étaient toujours favorables à l'existence d'un état fort et centralisé qui leur assurât prestige social et rémunération régulière.

L'administration centrale payait également certains fonctionnaires religieux, juges, prédicateurs, desservants de mosquées en complément de ce qu'ils pouvaient percevoir directement des fidèles ou des plaideurs et des bénéfices que pouvaient leur assurer les fondations pieuses. Plus que les bureaux de *dīwān*, les mosquées étaient des lieux privilégiés de rencontre entre sujets et gouvernants; on y priait, on y étudiait, on y rendait la justice. Il était donc important pour le vizir d'y compter des partisans. Le grand cadi d'Egypte, *Abū Tāhir Muḥammad ibn Alḥmad al-Duhlī*, se trouvait être également un iraqui et il n'était parvenu au faîte des honneurs qu'après une longue carrière qui l'avait conduit par de difficiles intrigues de Bagdad à Damas puis à Fustāt⁽¹⁾. Il lui en demeurait une grande prudence. Le grand khatib d'Egypte, imam de la mosquée de 'Amr, 'Abd al-Samī' ibn 'Umar al-Hāšimī, était né en Egypte mais c'était un abbasside apparenté au calife de Bagdad et son oncle *Muḥammad ibn al-Ḥasan b. 'Abd al-Ḥazīz* avait été cadi de Bagdad après avoir été grand cadi d'Egypte⁽²⁾. Du fait des faibles rentrées fiscales des dernières années, l'état kafuride ne remplissait plus ses obligations vis à vis de la religion. Il semble que le pèlerinage par voie, de terre n'ait plus été assuré après 354; pour rétablir la sécurité sur cette voie des dépenses considérables en hommes et en argent auraient dû être consenties. C'était sur la reprise du pèlerinage ainsi que sur l'entretien matériel des mosquées et le paiement des salaires aux fonctionnaires religieux que le vizir allait être jugé dans les milieux sunnites.

L'armée ikhchidide aurait compté au temps de sa splendeur quatre cent mille hommes. Ce chiffre est exagéré et à la mort de Kāfūr, les effectifs étaient beaucoup

fonctionnaires civils de la capitale, chaque année, sous Kāfūr.

⁽¹⁾ Sur ce cadi, outre les références citées dans *DGID*, 172, voir *Ibn al-Zayyāt*, pp. 63 et 64; il est enterré près du tombeau des *Banū Ṭabāṭabā*, au côté de l'historien *Ibn Zūlāq*; *Ibn al-Zayyāt* rapporte des anecdotes édifiantes sur son désintérêt et sa pauvreté, *Maqrīzī*, sans doute au travers du témoignage d'*Ibn Zūlāq* le présente comme habile,

sinon retors; *Sibawaih* ne paraît pas l'avoir pris comme cible.

⁽²⁾ Sur cette famille de cadis abbassides, voir *Guest*, 574 et sq. La charge de khatib de 'Amr resta dans la famille jusque en 405 quand al-Ḥākim restaura cette mosquée et installa un chérif husaynide, *Ǧa'far ibn al-Ḥasan b. Hidā'* de la famille al-Urqāṭī comme khatib de la mosquée, *Ibn Duqmāq*, IV, 64 et *al-Muqaffā*, Pertev, 382v.

plus faibles. La masse des troupes était constituée pour une part de soldats recrutés dans les territoires ikhchidides et pour une autre d'esclaves achetés aux confins du monde islamique. A l'origine, les princes ikhchidides avaient eu à leur service des Turcs et des Persans puis, quand ils s'étaient installés en Egypte, ils avaient introduit dans leur armée des Slaves, des Siciliens et surtout des Nubiens. Ces soldats, tous convertis à l'Islam, étaient sunnites, mais, du fait de leur origine orientale et de la tendance générale de la dynastie, ils avaient subi une influence chiite ou du moins, ils manifestaient en général, un grand respect pour les Alides. Il semble qu'à partir du moment où Kāfūr mit la main sur le pouvoir, le recrutement se fit surtout parmi les Noirs. Kāfūr, musulman très pieux se montra plein de respect et de bienveillance à l'égard des chérifs mais il laissa ses soldats noirs réprimer avec violence les célébrations auxquelles les Chiites de Miṣr avaient coutume d'assister dans les cimetières du Qarāfa, lors des fêtes-anniversaires⁽¹⁾.

Dans les batailles, la plupart des soldats ne jouaient qu'un rôle passif d'occupation du terrain. La décision dépendait, en fin de compte, des manœuvres auxquelles se livraient de petits groupes de spécialistes, rompus aux exercices de l'es-crime à cheval, qui s'efforçaient par leurs charges répétées de faire lâcher pied aux troupes adverses. Cette cavalerie d'assaut était en général formée d'anciens esclaves affranchis, les *gūlām*⁽²⁾. A sa mort, Kāfūr disposait d'une garde personnelle de mille deux cents Turcs, soldats d'élite qui protégeaient sa demeure. Son armée comptait également un millier de *gūlām* noirs et deux mille *rūmī*, hommes en provenance du territoire byzantin, Siciliens, Slaves ou Grecs⁽³⁾.

Certains de ces ghulams qui s'étaient particulièrement distingués aux yeux de leur prince sortaient du rang et se voyaient confier le commandement d'une armée, le gouvernement d'une ville ou quelqu'autre fonction importante dans

⁽¹⁾ Lire le récit des avanies subies par les chiites à l'époque kafouride dans *Itti'āz*, I, 146; on interrogeait les gens : qui est ton bon oncle (*hāl*) ? si la réponse était 'Alī, les coups pleuvaient, si c'était Mu'āwiya, on vous félicitait.

⁽²⁾ Nous n'avons pas voulu traduire le terme *gūlām*, pluriel *gūlmān* par le mot français, page, qui serait ridicule pour désigner de

vieux militaires, et pour simplifier nous écrirons des ghulams; voir la bibliographie sur ce mot dans *DGID*, 183; à propos de la capacité pour des esclaves ou des clients de posséder des biens, se reporter à M. Canard, *Vie de l'ustadh Jaudhar*, Alger, 1958, p. 185, n. 411.

⁽³⁾ Chiffres cités dans *Nuwayrī*, 19.

l'état. Ils recevaient à l'occasion de cette promotion, un fief fiscal (*iqtā'*) qui leur assurait un revenu important⁽¹⁾ et leur permettait d'acheter, à leur tour, un certain nombre d'esclaves qui pouvaient plus tard devenir des ghulams et, s'ils étaient particulièrement capables, passer par don ou achat au service du prince. Mais les commandants d'armée (*qā'id*, *quwwād*) n'étaient pas tous d'origine servile; le prince pouvait faire appel à l'un de ses parents, à des Turcs libres qui avaient accompagné la famille depuis son départ du Ferghana, à un chérif ou à toute personne qu'il jugeait digne de commander. Il faut remarquer qu'après la mort de l'Ikhchide, Kāfūr éloigna ceux de ses anciens compagnons qui auraient pu lui porter ombrage par leurs capacités militaires ou politiques; il confia de préférence les postes de commandement aux hommes qu'il avait lui-même achetés, en général des Noirs. Ceux-ci soutinrent leur *ustād* dans les difficultés qu'il rencontra pour s'imposer face aux tenants de la légitimité ikhchidide⁽²⁾. Ils auraient voulu qu'à la mort de Kāfūr un des leurs fût désigné pour lui succéder, mais ils s'étaient heurtés à l'opposition de la famille ikhchidide, soutenue par le clan iraqui et la masse des fonctionnaires civils et religieux. Du fait de la famine à Miṣr, certains grands officiers préféraient résider sur leur *iqtā'* et ils avaient noué des relations avec les percepteurs civils d'impôt (*‘āmil*, *‘ummāl*) qui opéraient à proximité. Chez les uns comme chez les autres, on trouvait de la méfiance à l'égard de l'administration centrale des finances à Miṣr, administration à laquelle ils devaient reverser une partie des sommes perçues en province.

*Le désistement d'al-Hasan
ibn ‘Ubaydallāh*

A la mort de Kāfūr, nous l'avons vu, le pouvoir fut partagé entre le Kafuride Šamūl et le vizir Ibn al-Furāt. Mais ce dernier se heurta rapidement à des difficultés financières, car les grands officiers refusaient d'effectuer les reversements qui étaient dus au Trésor pour les sommes perçues dans les *iqtā'*.

⁽¹⁾ Dans sa description de Fusṭāt, Ibn Duqmāq, IV, 5 et sq., énumère une série d'hôtels particuliers, qui pour la plupart ont été construits ou achetés par des ghulams à l'époque ikhchidide et kafouride; la somptuosité de ces demeures témoigne de l'immense richesse de leurs propriétaires; voir également

le détail des envois de butin pris aux ghulams en 358 et 359, dans *Itti‘āz*, I, 121, entre autres.

⁽²⁾ La discussion qui opposa Kāfūr et ‘Abdallāh ibn Aḥmad al-Farqānī, lors de la mort de ‘Alī ibn al-İḥṣid est rapportée dans Nuwayrī, 19.

Ils prétendaient par cette action contraindre le vizir à rendre à l'Etat les biens qu'il s'était indûment appropriés⁽¹⁾. Les fermiers civils des impôts suivirent l'exemple des officiers et tous se comportèrent dans leurs circonscriptions fiscales en princes indépendants. Le vizir se trouva alors en difficulté, il ne pouvait plus régler la solde des soldats turcs et le traitement des fonctionnaires de l'administration centrale. Pour trouver de l'argent, Ibn al-Furāt imposa une amende de quatre mille cinq cents dinars à l'ancien conseiller financier de Kāfūr, Ya'qūb ibn Killis et il en imposa une autre de dix mille dinars au chrétien Ibrāhīm ibn Marwān qui avait été le secrétaire des fils de l'Ikhchide.

Les Turcs du Palais déclenchèrent des émeutes; la maison d'Ibn al-Furāt fut pillée et le vizir dut se cacher le 12 šawwāl 357 (29 août 969). Mais quelques jours plus tard, le grand chérif husaynide Abū Ḍa'far Muslim invita chez lui les notables du régime et en particulier les officiers kafurides. Puis il fit surgir, au milieu d'eux le vizir Ibn al-Furāt qui avait revêtu la tenue que portait l'*ustād* défunt, bonnet haut orné de perles, manteau et sandales. Emus par une telle apparition, les opposants abandonnèrent leurs griefs à son égard et ils lui jurèrent tous, aide et assistance. Accompagné de toute l'armée Ibn al-Furāt alla présider la prière du vendredi. Ensuite, il chevaucha en cortège jusqu'au Palais où il présenta ses devoirs à la princesse, mère de 'Ali ibn al-Iħšid. Par ce geste envers la grand'mère du petit prince régnant, il abandonnait publiquement les prétentions à la couronne qu'il avait pu émettre au nom de son fils Aħmad.

La date de cette réconciliation ne nous est pas connue mais elle fut de courte durée. Sibawaih se gaussa de ce vizir qui défilait encadré par la garde turque qui hier pillait sa maison⁽²⁾. Ibn al-Furāt ne put organiser comme il l'avait promis le pèlerinage par voie de terre. Il ne put pas davantage résoudre les problèmes financiers. L'idée d'un recours à une intervention venue de l'étranger faisait son chemin chez les civils comme chez les officiers de l'armée. Elle leur était suggérée par les missionnaires fatimides dont l'implantation à Miṣr était chaque jour moins discrète. Un grand commerçant Abū Ḍa'far Aħmad ibn Naṣr⁽³⁾ dirigeait

⁽¹⁾ Nuwayrī, 20, et *al-Muqaffā*, vie d'Ibn al-Furāt.

⁽²⁾ Ibn Zūlāq, 53, montre bien la haine et la peur qu'éveillait chez les habitants de

Fuṣṭāt, la vue de la garde turque.

⁽³⁾ Abū Ḍa'far al-Tāġir s'était fait construire une belle maison à Fuṣṭāt dans la *zūqāq* des Banū al-Asāq, Ibn Duqmāq, IV,

leur action; il travaillait surtout dans les milieux civils ou militaires, proches du pouvoir. Connaissant individuellement tous les notables de Miṣr, il avait combattu toutes les tentatives de rapprochement entre Kafurides et Ikhchidides, assurant les uns comme les autres du soutien exclusif de son maître, al-Mu'izz, à leur cause. Un de ses seconds, Ġābir ibn Muḥammad, veillait à répandre la propagande fatimide parmi la police et les classes populaires. Dans chaque rue de Miṣr, une maison, au moins, avait reçu un oriflamme aux couleurs claires des Alides avec ordre de la déployer quand l'armée venue d'Ifriqiyya pénétrerait dans la ville. Abū Ġa'far ibn Naṣr incita certains des ennemis du vizir à se réfugier auprès d'al-Mu'izz; parmi ceux qui suivirent son conseil, Ibn Killis apporta au calife fatimide des renseignements précieux et complets sur l'économie égyptienne et sur la nature des revenus des principaux personnages de l'administration et de l'armée, renseignements indispensables pour la préparation de la conquête. D'autres personnalités préférèrent demeurer en Egypte mais confièrent à Abū Ġa'far ibn Naṣr des lettres destinées à son maître et lui demandant l'envoi d'une armée.

Contre la menace d'une invasion fatimide, certains pensèrent trouver un recours auprès du prince ikhchidide al-Hasan ibn 'Ubaydallāh. Ce cousin du petit prince régnant avait reçu à la mort de Kāfūr la Syrie-Palestine et il s'était rendu à Ramleh pour prendre possession de sa province. Mais il s'était heurté à l'opposition d'Aḥū Muslim, qui nous l'avons vu, en avait été nommé gouverneur peu de mois auparavant par Kāfūr. Le chérif s'était allié au bédouin, Timāl al-Hafāġī et avait attaqué l'Ikhchidide à proximité de Ramleh, mais il avait été vaincu. Puis il semble qu'Aḥū Muslim, se prévalant de son ascendance alide ait tenté de se faire proclamer calife sous le nom d'al-Mahdī. C'est alors qu'al-Hasan ibn 'Ubaydallāh écrivit, sur les conseils de son ami Abū Ġa'far ibn Naṣr au calife al-Mu'izz pour lui demander d'envoyer une armée en Egypte qui l'aiderait à remettre de l'ordre dans ce pays. En šawwāl 357, il vit arriver un groupe de grands officiers, conduits par un

18, et il ne cachait pas son activité en faveur d'al-Mu'izz, Sibawaih l'apostropha violemment à ce sujet, Ibn Zūlāq, 40. A propos de son travail en Egypte, voir également, 'Abd al-Ğabbār ibn Aḥmad al-Hamadānī, *Taṣbīt dalā'il al-nubuwwa*, édition 'Abd al-Karīm

¹Uṣmān, Beyrouth, 1970, II, 604 et 605; on peut se poser la question de savoir s'il s'agit du même personnage que le Aḥmad ibn Naṣr qui reçut le kharadj d'al-Faḍl ibn Ġa'far à l'époque ikhchidide, Ibn Sa'īd, Tallqvist, 11, Z.M. Hasan, 157; Kāšif, 72 et index; *DGID*, 168.

kafuride, l'eunuque noir Fanak qui, après l'échec des troubles qu'ils avaient menés contre Ibn al-Furāt venaient lui demander d'intervenir en Egypte. Mais le prince de Ramleh désirait assurer sa situation en Palestine avant de se rendre à Fustat. Prétextant qu'il ne voulait pas agir contre son cousin Abū'l-Fawāris, il nomma Fanak, gouverneur de Damas. Ahū Muslim, de son côté, n'avait pas renoncé à ses prétentions sur la Palestine. Alors qu'il était en quête d'alliés, les Carmates, attirés par le vide politique que créait la mort de Kāfūr, envoyèrent dans les derniers mois de 357, une armée dans le désert syrien. Ahū Muslim se joignit à eux quand ils attaquèrent al-Hasan ibn 'Ubaydallāh dans Ramleh; désormais il combattit dans leurs rangs et rapidement, un commandement lui fut attribué.

En dū'l-hiğğa 357 (octobre-novembre 968), le Prince ikhchidide était vaincu par les Carmates à Ramleh et, pour conserver la Syrie, il dut s'engager à verser annuellement un tribut de trois cent mille dinars. C'est sans doute pour trouver cette somme considérable qu'il avança son départ pour l'Egypte mais il y fut également incité par les nouvelles qu'il en recevait, prouvant l'incapacité d'Ibn al-Furāt à maîtriser la situation.

Tibr al-Iħsīdī, le gouverneur du Delta oriental l'accueillit à Faramā. Puis, après avoir traversé les bras du Nil, il chemina sur la rive gauche. A Guizeh, il traversa et s'arrêta dans l'île de Roda, en face de Fusṭāt, à la fin de dū'l-hiğğa 357. Il passa quelques jours dans la maison de plaisance d'al-Muħtār, que l'Ikhchide avait construite sur cette île⁽¹⁾. Il attendit le vendredi suivant, le 3 muħarram 358 (28 novembre 968) pour faire son entrée solennelle dans Fusṭāt, accompagné du vizir Ibn al-Furāt. Revêtu de la livrée noire des Abbassides, il chevaucha en somptueux cortège jusqu'à la grande mosquée où il présida la prière. Dans les invocations en faveur du souverain effectif de la province qui suivaient l'appel de la bénédiction divine sur le Calife, il fut cité à la suite du jeune Abū'l-Fawāris; une place de régent ou de co-prince lui était ainsi reconnue. Il s'installa ensuite dans le Palais du Gouvernement (Dār al-Imāra) à côté de la mosquée d'Ibn Tūlūn. Trois jours plus tard, il faisait arrêter le vizir Ibn al-Furāt et tout un groupe de personnages qui s'étaient compromis avec lui. Il leur imposa des amendes si élevées que l'ancien vizir dut vendre certaines de ses propriétés pour les payer.

⁽¹⁾ Le récit de la construction de ce palais est rapporté dans Kāšif, 288 et 289.

Al-Hasan ibn Ġābir al-Rayāḥī⁽¹⁾ le secrétaire particulier du Prince de Ramleh, occupa le poste d'Ibn al-Furāt.

Le 8 ḥafar 358 (1^{er} janvier 969), al-Hasan ibn 'Ubaydallāh célébra son mariage avec la princesse Fāṭima, sa cousine, confirmant par cet acte des promesses échangées alors qu'il résidait encore en Palestine. Sa désignation comme prince d'Egypte à la place de son jeune cousin et beau-frère paraissait imminente. A la fin du mois de ḥafar, il libérait Ibn al-Furāt pour lequel le chérif Abū Ġa'far Muslim était encore une fois intervenu⁽²⁾. Mais le 3 rabī^o II (24 février 969), le Prince de Ramleh quitta Miṣr, emmenant avec lui son secrétaire, al-Rayāḥī, le chef de l'armée, Šamūl, des gouverneurs de provinces, des fonctionnaires du *dīwān*, des chérifs et un fort contingent de soldats. Son court séjour en Egypte lui avait permis de juger que la situation y était désespérée; ce pays exsangue était incapable de résister à une invasion étrangère. Il préférait l'abandonner aux Fatimides et organiser la défense de la Syrie avec les meilleures troupes de la dynastie.

La négociation avec ġawhar

Le pouvoir revint donc au vizir Abū'l-Faḍl ibn al-Furāt. Les grands officiers tinrent à nouveau réunion chez Abū Ġa'far Muslim⁽³⁾. Le plus ancien d'entre eux, Badr, présidait; il avait, autrefois, été l'égal de Kāfūr, mais celui-ci jaloux de ses grandes capacités, l'avait jeté en prison et ce n'est qu'après la mort de l'eunuque qu'il avait été libéré. Ses compagnons, emplis de déférence pour son intelligence et son expérience, se tournèrent vers lui et lui demandèrent son avis.

⁽¹⁾ Al-Hasan ibn Ġābir a droit à une notice dans *Muqaffā*, Pertev, 356v; voir également Nuwayrī, 20 et Ibn Sa'īd, Tallqvist, 38.

⁽²⁾ Al-Hasan ibn 'Ubaydallāh à son arrivée à Miṣr, réclama de l'argent au vizir Ibn al-Furāt, sans doute pour payer le tribut promis aux Carmates; le vizir répondit qu'il n'en avait point et le prince ikhchidide le fit alors arrêter et le menaça de mort. Le vizir en conçut une haine secrète contre lui et après son départ pour la Syrie, il écrivit au

calife al-Mu'izz et lui demanda d'envoyer une armée en Egypte pour empêcher al-Hasan ibn 'Ubaydallāh d'y revenir et de s'y faire proclamer prince. Telle est la version qui est rapportée dans Ibn al-Dawādārī, 120 et 121.

⁽³⁾ Les récits concernant cette période confuse se trouvent principalement dans les notices de Badr, Ġa'far ibn al-Faḍl, al-Hasan ibn 'Ubaydallāh, dans *Muqaffā*, Pertev.

« Je n'ai pas d'avis, répondit-il, je suis devenu vieux, mais ce que je vois, c'est que vous réclamez un eunuque noir dont le nom serait Kāfūr et que vous investiriez du pouvoir. Quant à moi, je crois que l'affaire est réglée ». Ils rirent et passèrent à un autre sujet; ils ne voulaient plus du vizir Ibn al-Furāt, mais ils n'avaient personne pour le remplacer.

Cependant, la famine et l'épidémie continuaient leurs ravages dans la population. Maqrīzī rapporte que l'on recensa les cadavres et que l'on compta pour un petit nombre de jours, six cent mille morts. Les corps étaient jetés dans le Nil et, semble-t-il, on y précipitait aussi les étrangers de passage. C'est dans ce climat d'angoisse qu'au mois de ġumādā II (avril-mai 969) la nouvelle de l'entrée imminente de Ğawhar en Egypte parvint à Miṣr. Le vizir Ibn al-Furāt réunit chez lui les chefs de l'armée et les notables civils pour discuter de l'attitude à tenir. Les ghulams menés par Niḥrīr Šūayzān⁽¹⁾, prônaient la résistance armée. Mais les civils, et le vizir le premier, jugeaient qu'il fallait capituler sans combat. En effet, les missionnaires fatimides avaient travaillé sans relâche depuis la mort de Kāfūr et l'effet de leur action se faisait sentir aussi bien au niveau de l'élite militaire et civile que du petit peuple de Miṣr. Nous connaissons quelques-uns de leurs thèmes de propagande car Ğawhar en reprit un certain nombre dans la lettre d'aman qu'il accorda au peuple égyptien⁽²⁾. Selon le public auquel ils s'adressaient, les agents d'al-Mu'izz faisaient ressortir l'état de misère et de désordre dans lequel agonisait le pays, ou encore les traitements des soldats ou des fonctionnaires civils et religieux, demeurés impayés; ils mettaient également en garde les notables contre une

⁽¹⁾ Niḥrīr Šūayzān se trouvait dans son fief à Išmūnayn; il en fut rappelé par Ibn al-Furāt et les ghulams demeurés à Miṣr, quand l'armée se trouva dépourvue de chef après le départ de Šamūl pour la Syrie, Nuwayrī, 21. Ce personnage est parfois confondu avec un autre ghulam, Niḥrīr al-Argālī; tous deux étaient très riches et possédaient, chacun, une belle demeure à Miṣr; ils firent le pèlerinage ensemble en 343, Ibn Zūlāq, 10, Ibn Duqmāq, IV, 10, 11, 40, 125; Ibn Haḡar, index.

⁽²⁾ Les thèmes employés par les poètes

fatimides pour vanter les mérites du régime ont été longuement analysés dans M. Canard, *L'impérialisme des Fatimides et leur propagande*, AEIO, VI, 1942-1947, pp. 156 à 193, le lecteur y trouvera une recension de toutes les anecdotes et de tous les vers célèbres à la gloire d'al-Mu'izz qui circulaient de bouche à oreille en Egypte à cette époque. Mais il ne faut pas surestimer le rôle de la propagande lorsqu'on veut expliquer le ralliement des élites financières et militaires aux nouveaux arrivants car les négociations furent âpres et portèrent sur des points très précis.

invasion carmatische qui bouleverserait aussi bien l'ordre social que la tradition religieuse. C'est sans doute en faisant appel au sentiment de haine et de crainte que suscitaient les Carmates que le vizir Abū'l-Faḍl put faire revenir les militaires sur leur décision de se battre. Ceux-ci acceptèrent le principe d'une négociation à condition qu'aucun des leurs n'y participerait.

Les assistants savaient que si les Egyptiens n'opposaient aucune résistance armée à Ġawhar, celui-ci selon la coutume musulmane ne pourrait leur refuser la vie-sauve et la conservation de leurs biens propres. Mais ils désiraient également se faire confirmer dans leurs fonctions et se maintenir dans leurs offices de perception d'impôt. Or tout ce qui était concédé par un état à des particuliers sur le domaine public de la communauté musulmane ne pouvait être que précaire et risquait d'être révoqué à l'occasion d'un changement de dynastie. C'est pourquoi les notables réunis chez Ibn al-Furāt décidèrent de rédiger une lettre au général fatimide. Le texte n'en est pas connu mais les grandes lignes peuvent en être devinées grâce à la réponse qu'y fit Ġawhar. Le peuple égyptien demandait pour tous les habitants du pays la sauvegarde de la vie, des biens, des fonctions publiques ou religieuses, des offices de perception d'impôt quel que soit leur mode de concession, ainsi que l'autorisation de conserver leur orthodoxie religieuse, c'est-à-dire le sunnisme avec le rituel et le droit pratique qui en découlaient. En contrepartie, l'armée, l'administration et les sujets s'engageaient à obéir aux nouveaux-venus.

La rédaction de cette lettre ne fut certainement pas achevée le jour de cette réunion car la délégation qui fut chargée de la porter à Ġawhar ne quitta la capitale que le 18 rağab (7 juin), au moins quinze jours plus tard. L'armée fatimide après être entrée en Egypte, avait arrêté sa marche et avait dressé son camp à Taruğa, au sud-est du lac Mariout. Un corps, commandé par 'Abd-al-'Azīz al-Kilābī, sans doute un bédouin du désert occidental, avait été détaché et envoyé au Fayoum, dont le gouverneur Mubaššar al-Iḥṣīdī⁽¹⁾ prit la fuite. La flotte

⁽¹⁾ Mubaššar al-Iḥṣīdī était le frère de Fātik al-maġnūn, l'ami d'al-Mutanabbi, qui avait également été gouverneur du Fayoum; Mubaššar rejoignit Fusṭāṭ et il fut tué lors des combats de la mi-šā'bān, Ibn Zūlāq, 48. Pour ce qui précédait, la source principale était la

notice de Ġa'far ibn al-Faḍl; pour les années 358 à 362, nous avons surtout utilisé la notice de Ġawhar dans *Muqaffā*, Pertev, et l'*Itti'āz*. Ġawhar, né en 312, a 46 ans lorsqu'il entre en Egypte.

fatimide, pendant ce temps, remontait les différentes branches du Delta, s'assurant des nombreuses villes placées sur des îles ou des cordons littoraux de cette région. Ğawhar attendait le succès de ces diverses opérations pour reprendre sa route vers Miṣr. La période qui sépare la décision de capituler du départ de la délégation fut sans doute utilisée à des pré-négociations qui permirent de définir les termes de la lettre de reddition. On ne pourrait pas expliquer autrement que toutes les réponses de Ğawhar aux requêtes égyptiennes furent positives. Le *da'i* fatimide Abū Ğa'far ibn Naṣr fut l'intermédiaire entre les deux camps. La composition de la délégation qui quitta Miṣr pour négocier avec Ğawhar fut décidée par ce dernier; en effet les personnages et la hiérarchie selon laquelle ils sont nommés se retrouvent sans grand changement pendant tout le règne d'al-Mu'izz. Le chef de cette délégation fut le grand chérif husaynide Abū Ğa'far Muslim, qui eut droit à des honneurs exceptionnels, car si l'on acceptait la généalogie officielle des Fatimides, il était de leur proche parenté. Au second rang venaient le chérif hasanide Abū Ismā'īl Ibrāhīm ibn Aḥmad al-Rassī de l'illustre famille des Ṭabāṭabā et un abbasside Abū'l-Ṭayyib al-Abbās ibn Aḥmad al-Hāšimī. A un rang plus humble on trouvait mentionné le missionnaire fatimide, Abū Ğa'far ibn Naṣr et le cadi d'Egypte.

Au début du mois de ša'bān, Ğawhar remit à la délégation une lettre d'aman qu'il avait rédigée de sa propre main et dont le style fleuri et ampoulé était bien celui d'un ancien secrétaire de rédaction fatimide. Son contenu peut se résumer brièvement⁽¹⁾.

⁽¹⁾ Le texte de cette lettre se trouve, entre autres, dans *Itti'āz*, 103 à 107 et *Muqaffā*, Persev, 307v et 308r. Le nom de chacun des membres de la délégation venue négocier avec Ğawhar y est suivi d'une formule appellant la bénédiction divine sur ce personnage; cette eulogie varie suivant la place qu'il occupe aux yeux de Ğawhar dans la hiérarchie des honneurs; seul, le chérif Abū Ğa'far Muslim a droit à la formule : «que Dieu prolonge sa durée», أَطَالَ اللَّهُ بِقَاءَهُ formule que l'on trouve sur les tissus sortant à cette époque des ateliers égyptiens à la suite du nom du calife

abbasside; ce qui est également le cas pour : «que Dieu le soutienne», يَمْدُدْهُ اللَّهُ بِرَحْمَةِهِ, qui dans la lettre de Ğawhar suit le nom des deux autres chérifs; Abū Ğa'far ibn Naṣr et le cadi Abū Tāhir n'eurent le droit qu'à la formule qui suivait le nom des vizirs sur les tissus abbassides : «que Dieu le glorifie», أَعْزِهِ اللَّهُ بِرَحْمَةِهِ. Dans la lettre, le nom du calife fatimide n'est pas précédé par : «la bénédiction de Dieu pour», يَمْدُدْهُ اللَّهُ بِرَحْمَةِهِ, comme c'est le cas sur les tissus abbassides mais elle est suivie par : «les bénédictions de Dieu sur lui», صَلَوَاتُ اللَّهِ عَلَيْهِ, formule qui évoque l'eulogie qui suit

Ǧawhar prend tout d'abord acte de la venue d'une délégation des habitants de Miṣr qui lui a présenté une lettre pour le prier d'accorder un aman général. Il répond favorablement à leur requête, s'engage à protéger leurs vies et leurs biens et à les maintenir dans leurs situations antérieures. Son maître ne l'a envoyé que pour sauver l'Egypte du danger d'une invasion qui la menaçait dans l'année même; l'envahisseur potentiel n'est pas nommé mais on peut reconnaître dans la description qui en est faite aussi bien les Carmates que les Byzantins. La présence de l'armée fatimide doit également ramener la sécurité sur la route terrestre du pèlerinage pour permettre aux Musulmans l'accomplissement de leur devoir. La guerre sainte contre les ennemis de l'Islam sera reprise dans de courts délais. Ǧawhar promet également le retour de l'ordre et de la prospérité à un pays que l'on abandonnait à lui-même. La monnaie, altérée dans son poids comme dans sa finesse sera refondue. Les taxes indues comme les prélèvements illicites de l'Etat sur les successions vont disparaître. Les édifices du culte musulman seront restaurés et refournis en lampes et en tapis. Le salaire des gens de la mosquée sera augmenté et régulièrement payé.

Pour tout ce qui vient d'être mentionné, Ǧawhar s'engage fermement car il suit les ordres précis de son maître al-Mu'izz. Dans le point suivant de sa lettre d'aman il expose une opinion personnelle. En effet, les Musulmans d'Egypte réclament le maintien du rituel et du droit auxquels ils sont accoutumés — il s'agit évidemment des rituels chaféite et malékite. N'ayant pas de directives précises du calife, sa réponse n'engage que lui. Ǧawhar ne voit aucune objection au maintien de l'appel à la prière, des prières nocturnes, du jeûne pour le ramaḍān et du pèlerinage tels qu'ils sont pratiqués traditionnellement. Pour les tributaires, ils doivent conserver la condition dans laquelle ils vivaient. Dans la dernière partie de la lettre, Ǧawhar rappelle longuement les engagements réciproques d'obéissance et de protection qui lient désormais les Egyptiens et la dynastie fatimide. En annexe,

traditionnellement le nom du Prophète. Voir *R.C.E.A.*, V, 80 à 91; E. Combes, *Mélanges Maspero*, 262 cite une inscription d'al-'Azīz, datée de 380 qui reprend les deux expressions de l'eulogie abbasside. L'expression «que Dieu prolonge ta durée» est employée dans une

lettre de ton familier échangée entre des Chrétiens au III^e siècle de l'hégire, voir RR. PP. Anawati et Jomier, *Un papyrus chrétien arabe d'Egypte au IX^e siècle après Jésus-Christ*, dans *Mélanges Islamologiques*, II, 1954, pp. 91 à 102.

un procès verbal témoigne que Ġawhar a rédigé ce texte en présence de représentants de la population de Miṣr et une liste de noms est donnée⁽¹⁾.

Cette lettre attribue à al-Mu'izz le titre califal de Prince des Croyants et fait suivre son nom d'une eulogie de type chiite; elle mentionne en usant du vocabulaire ismaïlien les vertus de la Famille du Prophète et de la dynastie qui en est issue. Mais en dehors de ces quelques phrases destinées à officialiser l'entrée de l'Egypte dans la mouvance alide, le document est parfaitement acceptable pour un lecteur sunnite. Il faut surtout remarquer le soin pris par Ġawhar pour faire connaître qu'il ne voulait porter atteinte ni à la religion ni à l'ordre social qui existaient alors en Egypte.

Pendant que la délégation se trouvait auprès de Ġawhar, des troubles éclataient à Miṣr. A la grande mosquée, un homme venu de Bagdad et nommé Ibn Ša'bān (?) se leva avant la prière du vendredi et interpella les assistants; il leur rappela en termes vigoureux la menace dont ils étaient l'objet de la part de ceux qui avaient porté la destruction en Perse et réduit la population de cette contrée en esclavage, qui avaient séduit par leurs tromperies les habitants de l'Afrique du Nord. Il leur conseilla de chasser le vizir Ġa'far ibn Ḥinzāba (Ibn al-Furāt), qui avait corrompu le pays et préparé l'effusion du sang des Egyptiens en faisant appel à Ġawhar. Sa parole fut entendue et l'opinion publique qui semblait se résigner à l'occupation fatimide se retourna. On ne voulait plus d'aman, il fallait combattre. Les officiers firent sortir leurs tentes et se préparèrent à la guerre.

Abū Ġa'far Muslim et les délégués qui l'accompagnaient furent secrètement informés de la situation. Ils prirent congé de Ġawhar et s'éloignèrent rapidement du camp pour éviter d'être arrêtés. Mais Ġawhar, informé à son tour envoya sur leurs traces un détachement qui les ramena. Il demanda la restitution de la lettre d'aman. Les délégués se montrèrent confus et pleins de déférence; ils finirent par invoquer publiquement Dieu en faveur de la victoire fatimide. Alors, Ġawhar

⁽¹⁾ La liste des témoins qui signent le procès-verbal comprend après les grands chérifs, quatre noms de personnages liés au monde de la justice, le cadi Abū Ṭāhir, son fils Abū Ya'lā Muḥammad, un témoin de justice Muḥammad ibn Muḥaddab, et 'Amr ibn al-Ḥārit, cité comme les trois précédents dans

Ibn Haġar, index, sans doute un omayyade descendant du cadi al-Ḥārit ibn Miskīn. Il faut remarquer que le missionnaire fatimide Abū Ġa'far ibn Naṣr qui est cité au début de la lettre parmi les négociateurs venus de Miṣr ne signe pas le procès-verbal final.

se tournant vers le grand cadi d'Egypte *Abū Ṭāhir al-Duhlī*, lui demanda une consultation juridique.

« Que dis-tu de ce cas : un homme désire traverser le Nil et la ville de Miṣr qui est sur son chemin pour mener la guerre contre les polythéistes (les Chrétiens) et pour se rendre en pèlerinage à la maison de Dieu, que dis-tu de son cas ? Doit-il combattre ceux qui s'opposent à son passage ? »

Le cadi ne put répondre que oui. Ġawhar lui fit consigner sa *fatwā* par écrit de sa propre main. Il autorisa, alors, les délégués à regagner Miṣr avec la lettre d'aman⁽¹⁾.

Abū Ḍa'far Muslim arriva à *Fuṣṭāṭ* le 8 ša'bān (27 juin) et trouva la ville en effervescence, les souqs étaient fermés, des bandes armées se constituaient. Il tint alors une réunion publique pour faire connaître les résultats de sa mission. Il fit lecture de l'aman général et remit au vizir *Ibn al-Furāt* et à certains privilégiés, les textes particuliers que Ġawhar avait rédigés à leur intention, précisant qu'ils conservaient telle charge ou telle circonscription fiscale. Un sentiment de soulagement se laissait voir chez les civils, les boutiques et les souqs reprenaient leur activité et les soulèvements spontanés se désintégraient, mais les militaires manifestèrent bruyamment leur mauvaise humeur. L'un d'eux, *Farāḥ al-Baġkāmī*⁽²⁾ s'exclama : « Chérif, si ton aïeul *Muhammad* était revenu avec cela (la lettre d'aman), nous l'aurions frappé à la face de nos sabres ! »

Le vizir *Ibn al-Furāt* leur fit alors remarquer que c'était avec leur accord que cette mission avait été confiée au chérif, et qu'un chérif hasanide l'accompagnait ainsi que le grand cadi d'Egypte et un abbasside. Mais les ghulams décidèrent de se battre et ils acclamèrent *Niḥrīr Šūayzān* comme leur général⁽³⁾.

⁽¹⁾ Le récit du retournement que connaît l'opinion publique de *Fuṣṭāṭ* après le départ du chérif *Abū Ḍa'far Muslim* ne se trouve pas dans *Maqrīzī* mais uniquement à notre connaissance dans *Nuwayrī*, 39; quant à la *fatwa* réclamée au cadi par Ġawhar, elle est rapportée avec des variantes dans de très nombreuses sources.

⁽²⁾ *Farāḥ al-B.ḡ.k.mī* ou *T.ḡ.k.mī* ou *Y.ḡ.k.mī*, était un des grands ghulams qui

avaient joué un rôle important à l'époque de la mort de l'Ikhchide; il était fort riche, voir *Ibn Haġar*, 586, *Muqaffā*, notices de Ġawhar et de *Badr*.

⁽³⁾ *Niḥrīr Šūayzān* avait demandé qu'on lui conservât les revenus de son *iqtā'* d'*Išmūnayn*, une des plus riches régions d'Egypte et qu'on lui confie le gouvernement des deux villes saintes d'Arabie; *Nuwayrī* précise que le chérif *Abū Ḍa'far Muslim* rapporta des

Des troupes traversèrent le Nil pour tenir la tête du pont flottant qui joignait Guizeh à Roda. C'est sur cette île que se regroupa le gros de l'armée. Le jeudi 11 ša'bān 358 (1^{er} juillet 969), le combat commença entre les troupes « égyptiennes » et celles de Ğawhar qui avait dressé son camp à Guizeh, en aval du débouché du pont. Les Maghrébins utilisaient des flèches et des javelines qui démoralisaient les ghulams accoutumés au combat rapproché à la lance et au sabre. Pourtant, Ğawhar n'arrivait pas à obtenir la décision et il résolut de profiter du niveau exceptionnellement bas des eaux du Nil pour tenter des traversées à gué. Il fit passer des troupes à Miniat al-Šayyādīn dans les environs de Boulaq. Plus en aval, dans la région de Chatanouf, Ğa'far ibn Falah attendait l'arrivée des bateaux qui remontaient du nord, de Damiette et de Tinnīs. Ğawhar, lui rappelant ce qu'al-Mu'izz attendait de lui, lui donna l'ordre de traverser. Le passage eut lieu à Miniat al-Šalqān : Ğa'far, revêtu de son seul seroual traversa sur une barque suivi de l'armée qui guéait. Muzāhim ibn Muḥammad avait été envoyé par ses compagnons pour empêcher l'action des Maghrébins. Il revint sans avoir combattu et croisa un autre groupe mené par Niḥrīr al-Ārgalī, Mubaššar, Yumn al-Ṭawīl et Bilāl al-Ṭayy qui combattirent vaillamment mais furent tous massacrés.

Des notables civils de Fustāt et quelques militaires passèrent le Nil en barque pour aller se rendre à Ğawhar. La situation des défenseurs, tournés par le nord, était désespérée et le dimanche 14, au soir, les troupes qui se trouvaient dans l'île de Roda firent retraite. Les grands officiers qui avaient survécu à la bataille prirent dans leurs demeures de Fustāt ce qu'ils avaient de plus précieux et ils se sauvèrent dans la nuit dans la crainte que la route de Syrie ne soit coupée par les troupes de Ğa'far. Il y eut d'ailleurs encore un combat à Bilbéis, le lendemain ⁽¹⁾.

lettres confirmant les *iqṭā'* et les perceptions d'impôt à leurs anciens détenteurs, mais il est peu probable que Ğawhar ait accédé à toutes les requêtes de Niḥrīr, d'où la révolte de ce dernier, Nuwayrī, 40.

⁽¹⁾ Nous disposons de nombreux récits sur cette bataille, les versions diffèrent quelque

peu, voir par exemple, Yahyā d'Antioche, *Histoire, Patrologie Orientale*, XVIII, 819; Sāwīrūs ibn Muqaffā', 129-130/87-88; Ibn Hallikān, notice de Ğawhar; Dahabī, *Tārīh al-Islām*, obituaire 381, notice de Ğawhar, Nuwayrī, 40.

Le second aman

Le lundi matin, un nouveau conseil se tint chez le chérif Abū Ġa'far Muslim. La trêve avait été rompue unilatéralement par l'armée égyptienne. Le premier aman était donc caduc et selon le droit traditionnel, Ġawhar n'était plus tenu de respecter les vies et les biens des habitants. Un secrétaire du *dīwān*, Aḥmad ibn Muḥammad al-Rūḍpārī et le prince historien 'Abdallāh ibn Aḥmad al-Fargānī⁽¹⁾ menèrent la discussion; al-Rūḍpārī écrivit une lettre qui fut envoyée à Ġawhar. Abū Ġa'far Muslim en écrivit une seconde qu'il fit porter par son serviteur Sa'ādat. Puis ce fut l'attente de la réponse pour tous les notables réunis chez le chérif. En ville, un cortège arborant des étendards fatimides chevauchait à travers les principales rues; il était conduit par le préfet de police 'Alī ibn al-Ḥusayn b. Lū'lū', qui avait à ses côtés un représentant de Ġawhar et le missionnaire fatimide Ġābir ibn Muḥammad. Les couleurs vertes et blanches des Fatimides apparaissaient également sur les maisons dans presque toutes les rues de la ville.

Le lundi soir, Sa'ādat rentra avec la réponse de Ġawhar adressée au chérif Abū Ġa'far. Le texte était bref et très différent à l'égard du chérif; il confirmait l'aman précédent et déléguait au chérif le droit d'accorder l'aman au nom du pouvoir fatimide. Ġawhar annonçait qu'il envoyait une lettre au vizir Abū'l-Faḍl Ibn al-Furāt pour lui demander de mettre sous séquestre les biens personnels des ghulams qui avaient pris la fuite, jusqu'à ce qu'ils rejoignissent les autres Egyptiens dans la soumission. Ceux-ci étaient invités à venir se présenter le lendemain devant le général vainqueur au camp de Guizeh.

Abū Ġa'far Muslim interrogea son serviteur sur l'identité des ghulams qui avaient été tués; celui-ci donna le nom de ceux dont il avait reconnu la tête dans un bassin d'argent près de Ġawhar.

Les habitants soulagés par l'annonce du nouvel aman préparèrent la ville pour la réception des Maghrébins et passèrent la nuit sans inquiétude. Au matin, ils se rendirent en foule au camp fatimide où Abū Ġa'far ibn Naṣr présenta à Ġawhar tous les notables de l'ancien régime; ses années de travail en Egypte lui avaient permis d'approcher tous ceux dont le nom ou l'opinion avaient un poids. Quand

⁽¹⁾ Abū Muḥ. 'Abdallāh ibn Aḥmad b. Ġa'far al-Fargānī, mort en 362, est l'auteur d'une suite à l'histoire de Ṭabarī, voir Dababī, *Siyar al-Nubalā'*, Aḥmad III, Istanbul A10/2910, 352, F. Rosenthal, *Fargānī*, EI2, II, 812 et F. Sezgin, *G.A.S.*, I, 327 et 337.

cette cérémonie fut terminée, l'armée se mit en marche et franchit le pont vague après vague; Ġawhar, en vêtement d'apparat, traversa Fusṭāṭ et alla camper avec ses hommes au nord de la ville sur le lieu choisi pour bâtir la nouvelle capitale dont il fit creuser immédiatement les fondations⁽¹⁾.

Le lendemain, mercredi 18 ša'bān, un crieur public demanda à ceux qui désiraient recevoir l'aumône de se réunir devant la maison d'Abū Ġa'far ibn Naṣr; le cadi de l'armée fatimide, Alī ibn al-Walid al-Iṣbili vint les prendre et de là il se rendit au milieu d'un cortège de pauvres hères et de pieux personnages à la mosquée de 'Amr, où le contenu de caisses de monnaies leur fut distribué.

Enfin, le vendredi 20 ša'bān 358 (9 juillet 968), la prière fut présidée à la même mosquée par Ġa'far le fils de Ġawhar⁽²⁾; le khatib officiel 'Abd al-Samī' ibn 'Umar, un abbasside, se cachait; il s'était fait représenter par son vicaire Hibatallāh ibn Alīmad qui, revêtu de blanc, lut, après la prière, l'invocation telle qu'elle était inscrite sur un feuillet qu'on lui avait remis; on y demandait que la prière divine descendit sur l'*Imām Ma'add abū Tamīm*, prince des Croyants, comme sur ses ancêtres, hommes de pureté; leur famille avait reçu en héritage la terre, son occident comme son orient, et l'aide divine devait permettre un jour de rassembler tous les cœurs et toutes les nations dans l'obéissance à la dynastie sainte. Grâce aux efforts déployés par al-Mu'izz, le pèlerinage à la Maison Divine allait reprendre de même que la guerre sainte, et un règne de justice allait s'ouvrir.

* * *

Ġawhar avait mené à bien la première partie de sa mission : il avait fait entrer l'Egypte dans le domaine du califat fatimide. Il y était parvenu sans verser inutilement le sang; il avait dû livrer une bataille mais la faute en incombaît aux grands officiers ikhchidides dont l'incapacité politique avait été manifeste après la mort de Kāfūr. Aucun des anciens compagnons d'armes de celui-ci ne se révéla capable de lui succéder, sans doute parce qu'il avait eu soin d'éloigner ou d'emprisonner

⁽¹⁾ Pour les indications topographiques et archéologiques concernant la fondation et le début de la construction du Caire, indications qui sortent du cadre de notre étude, le lecteur se reportera à P. Ravaisse, *Essai sur l'histoire de la topographie du Caire d'après Maqrīzī* (*Palais des Califes Fatimides*), Le Caire, 1886.

⁽²⁾ Dans *Muqaffā*, notice de Ġawhar, Maqrīzī précise que c'est Ġa'far un des trois fils du général fatimide qui présida la prière; les autres sources attribuent ce rôle à Ġawhar, en personne.

tous ceux qui avaient du caractère. Cette classe d'officiers d'origine servile n'avait pas acquis dans son ensemble le sens politique dont les Mamelouks firent preuve, plus tard.

Des deux groupes qui s'étaient disputé le pouvoir en 357, l'un, celui des militaires, s'était lui-même condamné en refusant d'organiser la résistance alors qu'il était encore temps puis en résistant alors qu'il n'était plus temps; l'autre, celui des fonctionnaires civils (*kuttāb*), mené par le grand vizir *Abū'l Faḍl*, avait accepté la capitulation. Il se savait indispensable au bon fonctionnement de l'administration dans ce grand Etat centralisé qu'était l'Egypte. Ğawhar, qui venait à la tête d'une bonne armée, dut se réjouir de la mort ou du départ de bon nombre de ghulams dont il n'avait que faire; mais il aurait été fort embarrassé d'une résistance des civils qu'il n'aurait pu remplacer. Une phrase que *Maqrīzī* cite d'après *Ibn Zūlāq* a été mise en avant par les historiens modernes pour faire ressortir le ralliement instantané de l'élite sociale au régime fatimide : à l'arrivée des troupes maghrébines dans les environs de Misr, « ce fut la course à qui se ferait chiite, que l'on fut général, fonctionnaire, clerc, témoin de justice, ou commerçant ». L'exagération est flagrante. L'armée combattit et ne se rallia pas. Parmi les fonctionnaires, les Chrétiens et les Juifs qui formaient d'importantes minorités, se souciaient peu de la couleur de l'Islam au pouvoir. Quant aux autres et quant aux clercs, aux cadis, aux transmetteurs de traditions, aux lecteurs du Coran, aux faqihs, aux imams des mosquées, à tout ce monde qui vivait de la religion, ils marquèrent plus qu'à l'ordinaire, leur respect pour la famille du prophète. Mais une conversion massive, réelle ou simulée, est tellement invraisemblable dans un milieu sunnite que cette phrase ne doit pas être prise en considération; d'ailleurs aucun autre témoignage ne l'étaye. Il n'y eut pas non plus de résistance idéologique marquée; on se cantonna dans une attente bienveillante, facilitée par l'habileté avec laquelle Ğawhar sut présenter les choses.

LE PROCONSULAT DE ĞAWHAR

La pacification des provinces

Le général fatimide, une fois Misr tombée, pouvait marcher sans difficulté sur la Palestine et en chasser la dernière armée ikhchidide. Il préféra demeurer sur place et conserver tous ses soldats à ses côtés. Il ne donna même pas ordre de poursuivre les fuyards

après le combat de la mi-ša'bān. Il lui fallait d'abord affirmer sa présence dans toute l'Egypte et commencer à résoudre les problèmes alimentaires, financiers et administratifs qui avaient facilité la capitulation de l'ancien régime mais qui, désormais, risquaient de provoquer des révoltes contre le nouveau pouvoir. Prudemment, Ğawhar maintint à la tête de l'administration civile et religieuse, les hommes qui étaient en poste à son arrivée, Ibn al-Furāt, pour les affaires financières, le grand cadi Abū Ṭāhir al-Duhlī pour la justice. L'abbasside 'Abd al-Samī' ibn 'Umar conserva sa fonction de khatib de Miṣr mais s'abstint pendant quelques mois de monter au minbar. Ğawhar ne pouvait se permettre de modifier le personnel en place avant d'avoir appris à connaître le fonctionnement de l'administration fiscale et de la justice, fonctionnement autrement plus élaboré et plus complexe que celui qu'il avait vu en Afrique du Nord. Il eut recours à ce type de gouvernement indirect le temps qu'il fallut pourachever l'occupation du Delta et du Ṣa'īd et pour faire accepter par les Egyptiens les premières réformes fiscales et monétaires.

L'occupation du Ṣa'īd était rendue nécessaire par la présence de bandes de brigands qui coupaien les chemins et pillaien les villages. Des troupes, soutenues par une flottille, remontèrent la vallée du Nil et dès muharram 359 (novembre-décembre 969), Ğawhar put faire écorcher à Miṣr un groupe de brigands qu'elles avaient capturés ⁽¹⁾.

La pacification du Delta fut très difficile. La nature amphibie des opérations, l'instabilité sociale dans les villes manufacturières et les oppositions religieuses entre Chrétiens et Musulmans, autant d'éléments qui déroutaient les troupes maghrébines. C'est pourquoi Ğawhar préféra confier à des officiers ikhchidides le commandement dans cette région. Il nomma gouverneur de Faramā, ville qui se trouvait à la limite orientale du Delta, Muzāḥim ibn Rā'i. Après avoir refusé de participer au combat du Nil contre Ğa'far, il avait pris la fuite vers la Syrie, puis s'étant ravisé, était revenu faire sa soumission aux Fatimides, à la tête d'un groupe

⁽¹⁾ Ces troupes étaient commandées par un ikhchidide 'Alī ibn Muḥammad al-Ḥāzin; son père Abū Bakr al-Ḥāzin Muḥammad ibn 'Abdallāh mort cette même année 358, avait été trésorier de l'état ikhchidide et l'une des cibles favorites des railleries de Sibawaih; il

avait eu un rôle important dans la construction et l'entretien des mosquées de Fustāṭ et de Guizeh, parfois aux dépens des églises, Ibn Zūlāq, 30; Ibn Sa'īd, index; Ibn Duqmāq, IV, 68, 73 et 167.

important de soldats. Ğawhar confia à un autre ikhchidide, Tibr, la direction des opérations contre la ville de Tinnis, où une révolte contre les impôts avait éclaté. Celui-ci put envoyer à Miṣr un groupe de cent cinquante prisonniers qui furent promenés à travers la ville en muḥarram 359. Mais le refus des impôts se propagea à travers tout le Delta, et Tibr, changeant de camp, conseilla à ses administrés de ne pas payer leurs contributions. Très vite, il se retrouva à la tête de la rébellion, et lui apporta son expérience militaire. Il se terra dans le Delta et Ğawhar tenta vainement de le séduire par des offres généreuses. Puis une armée fut envoyée contre lui et il dut se réfugier à Ṣūr en Syrie où il fut pris par les soldats fatimides qui s'étaient emparés de la ville entre-temps. Il fut renvoyé en Egypte où il mourut dans des circonstances obscures, à la suite de tortures ou d'un suicide. Au début de l'année 360 il fut écorché; son corps et sa dépouille empaillée demeurèrent côte à côte sur le *Manzār* entre Miṣr et Le Caire jusqu'à l'arrivée d'al-Mu'izz⁽¹⁾.

La réorganisation financière

Les premières révoltes qu'eurent à réprimer les Fatimides en Egypte furent donc motivées par l'impôt. Les désordres de la fin de l'époque ikhchidide avaient amené une désorganisation dans la collecte et une diminution des transferts vers la capitale. La

⁽¹⁾ Tibr, nommé aussi Tir ou Bašir dans certains textes, fit partie de cette élite qui vécut à Miṣr sous Kāfūr et entretint dans cette ville le goût du luxe et de la culture, voir R. Blachère, *al-Mutanabbi*, Paris, 1935, p. 188 et sq.; il avait épousé une fille du très riche Muḥammad ibn 'Alī al-Mādārā'ī et habitait un hôtel particulier, bâti par son beau-père; il construisit lui-même, une mosquée. Dans sa révolte, il fut secondé par un chérif husaynide, Abū'l-Qāsim al-'Alawī de la famille Urqaṭī, mentionnée ci-dessus, note 2, p. 59. Il pilla Ṣahraḡt, près de Zagazig, Ğawhar fit alors saisir ses biens à Miṣr et arrêta un de ses parents. Après sa capture, on lui fit traverser la capitale, juché sur un éléphant, suivi de ses ghulams qui s'étaient révoltés avec lui. Ğawhar le fit soumettre à la

torture pour lui faire dire où il avait dissimulé sa fortune; selon Nuwayrī, c'est au cours d'un de ces interrogatoires qu'il mourut alors que Ğawhar maniait lui-même le couteau de boucher. Maqrīzī rapporte une version très proche de celle de Nuwayrī mais, ailleurs, il écrit que Tibr aurait lui-même mis fin à ses tourments. D'après l'*Histoire des Patriarches*, on l'aurait nourri d'huile de sésame pendant son dernier mois de vie afin de faciliter la séparation de sa chair et de sa peau, lors de son écorchement; Yahyā, XXIII, 349; Sāwīrūs, 130/88; Ibn Duqmāq, IV, 9 et 36; Nuwayrī, 41. Quand au chérif al-Urqaṭī, il échappa à la répression, puisque sa mort ne survint qu'en ramaḍān 375, Ibn al-Habbāl, *Wafayāt al-Misriyyīn*, édition Munaḡgīd, *Revue de l'Institut des Manuscrits Arabes*, 1956, 297.

hausse du prix des denrées agricoles avait plus que compensé la diminution des récoltes du fait des faibles crues et il en était résulté pour certains paysans, mais surtout pour les grands propriétaires, les fermiers d'impôt et les courtiers en grains, un enrichissement considérable. Šawhar, au courant de leur situation réelle, réorganisa la perception, doubla le taux du kharadj et augmenta le prix des fermes d'impôt⁽¹⁾. Il put ainsi récolter pour l'année 358 un kharadj de 3,2 millions de dinars, c'est-à-dire un chiffre comparable à ceux des années normales qui étaient compris entre trois et quatre millions de dinars au IV^e siècle de l'hégire. Le système de contrôle à l'entrée et à la sortie des villes manufacturières et des ports du nord de l'Egypte fut également renforcé. Le mécontentement des ouvriers du textile et des négociants qui en résulta nous est rapporté par les géographes qui visitèrent la région.

Liée à la réforme de l'impôt, celle de la monnaie provoqua, elle aussi, quelques troubles. Comme dans tout le monde musulman, les Egyptiens utilisaient des monnaies d'or, d'argent et de cuivre, plus des monnaies intermédiaires d'alliage. Les dinars d'or étaient conservés comme réserve et on ne les déboursait que pour de gros achats, notamment des achats fonciers. Pour la vie quotidienne, il était nécessaire d'acheter chez un changeur des pièces d'argent en contrepartie des dinars. Il existait entre le dinar d'or et le dirham d'argent un rapport officiel puisque tous deux étaient frappés dans des ateliers d'état, mais les lois de l'offre et de la demande amenaient les changeurs à appliquer un autre rapport selon le marché. Le dinar employé couramment en Egypte lors de l'invasion fatimide était nommé dinar de Rādī car il était du type de celui qu'avait fait frapper ce calife abbasside, mort en 329. Des dinars de vermeil, appelés dinars blancs, étaient également employés; leur valeur était inférieure au dinar d'or. Dès 358, Šawhar fit frapper un dinar au nom d'al-Mu'izz. Selon le vieil adage qui veut que la mauvaise monnaie fasse disparaître la bonne, ces pièces neuves, intactes, pesant leur poids de frappe et dont le taux de finesse était proche de vingt-quatre carats furent thésaurisées. Les paiements continuèrent à se faire en dinars de Rādī et en dinars blancs pièces anciennes, usées, parfois refondues et altérées. Le trésor fatimide

⁽¹⁾ Le doublement du kharadj est rapporté dans Ibn Hauqal, 161 qui indique pour l'année suivante, 359, un rapport de 3,4 millions de dinars; voir Maqrīzī, *Hijāt*, édition G. Wiet, Le Caire, 1913, II, pp. 66 et 67.

émettait de la bonne monnaie et recevait en paiement des impôts de la mauvaise. Ğawhar réagit en fixant le taux de change du dinar de Rāḍī à quinze dirhams et celui du dinar d'al-Mu'izz à vingt-cinq dirhams et demi, ce qui laissait, malgré l'usure des pièces anciennes, un bénéfice considérable au *bayt al-māl* fatimide lors de la refrappe. Mais le dinar d'al-Mu'izz était, cette fois-ci, nettement surévalué et les changeurs refusèrent d'appliquer le taux officiel; dès le début de l'année 359, Ğawhar dut recourir au taux forcé⁽¹⁾.

La crue du Nil qui eut lieu deux mois après l'arrivée de Ğawhar fut de dix-sept coudées et dix-neuf pouces, hauteur permettant une bonne irrigation. Mais le problème de l'approvisionnement n'était pas résolu à cause du déficit accumulé pendant les années précédentes. Au début de l'année 359, la famine empira en Egypte et ainsi qu'il a été mentionné plus haut, le prix de l'*irdabb* de blé qui était de huit dinars lors de l'entrée de Ğawhar en Egypte atteignit alors dix dinars. Trois personnage occupèrent tour à tour le poste de contrôleur des marchés (*muhtassib*) sans pouvoir remédier à cette hausse. Le marché des céréales fut organisé de façon draconienne. Les courtiers, à Miṣr, durent accomplir toutes les opérations d'achat et de vente en un lieu unique pour toute la ville et toutes les voies d'accès ou de sortie furent barrées à l'exception d'une seule pour faciliter le contrôle par les agents de l'Etat.

C'est probablement à cause de la famine que Ğawhar décida de faire partir au mois de muharram 359 (novembre-décembre 969) une grande armée conduite par Ğa'far ibn Falāḥ en direction de la Palestine. Cela diminuait de plusieurs dizaines de milliers le nombre de rations journalières que l'armée fatimide devait se procurer dans un pays mal connu et en proie à la disette. L'occupation de la Palestine et de la Syrie devait permettre des envois de vivres comme cela avait été le cas lors de famines précédentes. Ğawhar était également poussé à cette

(1) Sur les monnaies ikhchidides et fatimides, il existe une très riche bibliographie et nous ne citons que quelques titres : A.S. Ehrenkreutz, *Studies in the monetary history of the Near-East in the Middle-Ages*, *JESHO*, II, 1959, 128 et sq.; pour le rapport or/argent, D.S. Goiten, *The exchange of gold and silver money in Fatimid and Ayyubid times*,

JESHO, VIII, 1965, 1 et sq.; pour la finesse du métal, A.S. Ehrenkreutz, *Studies in the monetary history of the Near-East in the Middle-Ages : the standard of fineness of west and east dinars before the Crusades*, *JESHO*, VI, 1963, 243 et sq.; pour le poids des pièces, A.S. Ehrenkreutz, *Byzantine Tetartera and Islamic Dinars*, *JESHO*, VII, 1964, 182 et sq.

expédition par la nouvelle de la seconde attaque carmate sur Ramleh en dū'l-hiġġa 358 (octobre-novembre 969). Al-Hasan ibn 'Ubaydallāh avait été à nouveau vaincu et l'Egypte était menacée sur son glacis oriental.

Cette menace rendit courage à certains des officiers ikhchidides qui s'étaient ralliés à Ġawhar au cours de l'année 358; celui-ci avait regroupé dans un camp à proximité de la nouvelle ville du Caire cinq mille soldats et une quinzaine de généraux de l'ancien régime. A la fin de l'année 358, les nouvelles parvenant de Ramleh agitèrent les esprits dans le camp; un des anciens chefs de l'armée, Fātik al-Haykālī prit la fuite pour la Syrie, d'autres se préparaient à la révolte⁽¹⁾. Ġawhar, averti, profita de ce qu'ils étaient réunis autour de lui à l'occasion des obsèques d'un fils de Ġa'far ibn Falāh pour les inviter à le suivre chez lui. Il fit arrêter treize d'entre eux à sa porte et fit saisir les biens, meubles et immeubles, des plus riches. Quatre mois plus tard, en rabi^o II 359 (février-mars 970), il fit saisir les biens et les montures de l'ensemble des Kafurides et des Ikhchidides; ceux-ci durent marcher à pied et demander chaque matin leur pitance pour la journée. En ȡumādā II (avril-mai 970), al-Hasan ibn 'Ubaydallāh, le Prince Ikhchidide, vaincu et fait prisonnier à Ramleh par Ġa'far ibn Falāh, arriva au Caire avec d'autres captifs. Ġawhar le fit partir pour l'Ifriqiyā avec un groupe important d'officiers kafurides et ikhchidides dont il craignait l'influence en Egypte. La liste des objets leur appartenant, qui firent partie du butin qu'il envoya par la même occasion au Calife al-Mu'izz, témoigne des richesses considérables qu'ils avaient pu accumuler. Une direction de ministère (*dīwān*) fut créée pour administrer les propriétés foncières des Ikhchidides, une autre pour celle des Kafurides. A la tête de chacune des deux furent nommés conjointement un secrétaire de l'administration de l'ancien régime et un maghrébin. Ce principe de parité fut appliqué dans toutes les attributions de ferme d'impôt et dans toutes les nominations à des directions de ministère pendant la première année de l'installation fatimide⁽²⁾.

Ġawhar encouragea donc le travail en commun des Maghrébins et des fonctionnaires civils ikhchidides. En conservant leur poste au vizir Ibn al-Furāt et au grand cadi, Abū Tāhir al-Duhlī, il avait manifesté qu'il désirait faire accepter la présence

(1) Le récit de cette révolte avortée se trouve dans *Muqaffā*, Pertev 309v; sur Fātik et ses homonymes, voir *DGID*, 172, n. 2.

(2) Nuwayrī, 41, précise que cette association des Maghrébins et des « Egyptiens » était voulue.

fatimide et non l'imposer par la force. Il avait installé ses soldats loin de Fustāt et un cadi qu'il avait amené avec lui, avait seul juridiction sur eux. Cette ségrégation s'explique autant par un désir de ne pas faire ressentir la présence fatimide comme une occupation par une armée étrangère que par la volonté de maintenir ses soldats à l'abri de la propagande sunnite. Ğawhar dut certes sévir contre les grands officiers ikhchidides et kafurides, mais ceux-ci ne disposaient d'aucun soutien populaire car ils s'étaient conduits en maîtres durs et pillards et ils étaient d'origine étrangère. De même les mesures sévères qu'il dut prendre contre les brigands et contre les accapareurs de grains et de farine ne purent qu'augmenter sa popularité. Mais il n'usa jamais de violence à l'égard des opposants issus des milieux religieux sunnites; al-Mu'izz, après son arrivée au Caire, se montra beaucoup moins tolérant.

*Les réformes du rituel religieux
et du droit*

Au-delà du maintien de l'ordre et de l'administration du pays, Ğawhar désirait sinon convertir la population au chiisme, du moins l'accoutumer au rituel et au droit en usage chez les Fatimides. Il procéda dans ce domaine avec prudence et fermeté. Maqrīzī rapporte dans sa biographie une série d'incidents significatifs, dont l'analyse détaillée n'a pas sa place ici; seuls les traits principaux de ces réformes seront rapportés.

Pour ce qui est des pratiques religieuses, c'est dans l'appel à la prière et le déroulement de celle-ci ainsi que dans la lecture du Coran que des changements furent imposés et le cadi de l'armée, 'Ali ibn al-Walīd al-İsbīlī qui assistait à la prière dans la mosquée d'Ibn Tūlūn intervenait si le rituel suivi le choquait. Un incident est signalé à la fin de ramaḍān 358. Ğawhar, se fiant uniquement au calendrier, ordonna la rupture du jeûne, la première nuit de šawwāl 358 (18 août 969) et toute l'armée maghrébine, campée au Caire, fêta *'id al-Fitr* avec lui. Mais, à Fustāt, le cadi Abū Ṭāhir al-Duhlī, monté sur la terrasse de la grande mosquée de 'Amr ne vit pas le croissant, cette nuit-là. Il ne déclara le jeûne rompu que la nuit suivante. Les Egyptiens célébrèrent donc leur fête une nuit plus tard que les Maghrébins. Apprenant cela, Ğawhar fit de sévères remontrances au cadi; l'année suivante, celui-ci, décida sur le

conseil de ses témoins de justice de fixer le commencement et la fin du jeûne d'après le calendrier⁽¹⁾.

La même prudence régissait l'action du khatib suprême d'Egypte, l'abbasside 'Abd al-Samī' ibn 'Umar. Lors de l'arrivée de Ğawhar à Miṣr, il s'était fait représenter par un vicaire pour éviter d'avoir à prononcer la khutba en faveur des Fatimides. Cependant Ğawhar lui conserva son poste et ce fut sans doute à la suite de longues négociations qu'il renonça à sa retraite, sept mois plus tard, le premier vendredi de ġumādā I 359 (18 mars 970)⁽²⁾. Ce jour-là pour la première fois en Egypte, les muezzins de la mosquée d'Ibn Tūlūn introduisirent dans l'appel à la prière l'invitation chiite : « venez à la meilleure des œuvres ». Ğawhar assista à la prière du ġum'a qui fut conduite par 'Abd al-Samī' ibn 'Umar. Celui-ci ému par le nouveau rituel qu'on lui faisait suivre, oublia une prosternation. Le cadi de l'armée, 'Alī ibn al-Walid al-İsbilī, l'apostropha afin qu'il réparât son erreur. La prière achevée, 'Abd al-Samī' ibn 'Umar monta au minbar et après la khutba, prononça sa première invocation en faveur du calife al-Mu'izz et il la fit suivre d'une invocation en faveur de Ğawhar, gouverneur de l'Egypte. Il reprenait ainsi la coutume toulounide et ikhchidide. Mais, après la cérémonie, Ğawhar lui signifia son mécontentement; il n'était qu'un esclave représentant son maître, et non un prince indépendant, tel qu'en avait connu l'Egypte grâce à la faiblesse abbasside.

Ğawhar veilla personnellement à l'exercice de la justice et il présida le tribunal de recours contre les abus (*al-mazālim*), assisté de jurisconsultes égyptiens et maghrébins. Parmi les modifications que les Fatimides apportèrent au droit, celle qui eut le plus de portée pratique concernait les héritages. De la législation complexe et détaillée que le cadi Abū Ḥanīfa Nu'mān a exposée dans ses œuvres, Ğawhar sut extraire à l'usage des cadis d'Egypte quelques principes simples qui peuvent se résumer ainsi : le droit à l'héritage d'un défunt revient en primauté à ses descendants, à ses ascendants et à son ou ses conjoints et ce n'est qu'en cas d'absence d'héritiers relevant d'une de ces trois catégories que les collatéraux peuvent se prévaloir d'une part de l'héritage. Le droit à l'héritage en faveur des femmes est

⁽¹⁾ En 408, après l'échec d'al-Darazī, al-Ḥākim désirant se rapprocher des sunnites ordonna aux cadis et aux secrétaires de l'administration publique de revenir à la

datation à vue.

⁽²⁾ Nuwayrī, 41, date le premier appel chiite à Ibn Tūlūn, du 8 rabī' I 359, (19 janvier 970).

équivalent à celui en faveur des hommes et si elles font partie de la lignée verticale du défunt, leur droit abolit celui des lignées parallèles, y compris celui des collatéraux mâles au premier degré, c'est-à-dire les frères. Un homme étant décédé, le cadi Abū Ṭāhir al-Dūhlī rendit un arrêt selon la coutume sunnite : l'enfant unique du défunt n'eut le droit qu'à la moitié de son héritage car c'était une fille. Le reste de l'héritage, c'est-à-dire l'autre moitié fut attribué à l'unique frère du défunt. Ḍawhar, informé de cet arrêt réprimanda sévèrement le cadi pour ne pas avoir attribué la totalité de l'héritage à la fille; son jugement portait offense à la mémoire de Fāṭīma. En effet, le fondement du droit chiite ne se trouve pas uniquement dans le Coran, la Sunna du Prophète et l'interprétation logique du droit naturel, mais il découle pour une part importante de l'histoire des Gens de la Maison⁽¹⁾.

La première guerre carmate

A la fin de 359, les plus graves révoltes provinciales avaient été réprimées et Ḍa'far ibn Falāḥ s'emparait de Damas après quelques combats. Il acheva la conquête de la Syrie au début de l'année 360 et ses armées entrèrent en contact avec les Byzantins dans la région d'Antioche. Le régime hamdanide d'Alep reconnut le califat alide et de tous les minarets de Syrie et d'Egypte, l'appel à la meilleure des œuvres était lancé.

C'est aussi dans les premiers mois de l'année 360 qu'eurent lieu les exécutions des compagnons de Tibr et d'autres révoltés, anciens officiers kafurides ou brigands, ainsi que celles de quelques meuniers. Les corps demeurèrent sur le Manzār au côté de la dépouille de Tibr. Al-Mu'izz envoyait du Maghreb les têtes des Berbères qui s'y révoltaient et on les faisait défilier, fichées sur des lances dans les rues

⁽¹⁾ Al-Qādī Nu'mān, *Da'ā'im al-Islām*, édition Asaf A.A. Fyzee, Le Caire, 1965, tome II, p. 365 et sq., donne le détail de la législation fatimide en matière de succession et cite les traditions qui la fondent; on trouvera un résumé plus maniable dans Qadi Nu'mān, *Kitāb al-Iqtisār*, Damas, 1957, édition Muḥ. W. Mirza; cet ouvrage est en fait du cadi 'Alī

ibn al-Nu'mān qui lut en ṣafar 365 à la mosquée du Caire cet abrégé de l'œuvre de son père, inaugurant ainsi l'enseignement de la doctrine et du droit fatimide à la mosquée al-Azhar, *Itti'āz*, 227; voir également, N.J. Coulson, *Succession in the Muslim Family*, Cambridge, 1971, pp. 108 et sq.

de Fustāṭ ou du Caire. De leur côté, les populations d’Ifriqiyya pouvaient voir passer les têtes des Egyptiens ou des Syriens qui n’avaient pas accepté le nouveau régime. Les Fatimides surent toujours mêler la séduction et l’intimidation pour affirmer l’unité de leur empire.

Mais dans les derniers mois de l’année 360, des rumeurs inquiétantes circulèrent au Caire : les Carmates mettaient sur pied une armée et se préparaient à envahir à nouveau la Syrie. En dū'l-qā'da 360 (août-septembre 971), arriva brusquement une nouvelle inattendue : Ġa'far ibn Falāḥ, gouverneur de Syrie qui commandait la meilleure armée fatimide, avait été vaincu et tué dans la banlieue de Damas et son armée anéantie. Le vainqueur, le vieux chef carmate al-Hasan ibn Aḥmad al-Aṣam marchait sur la Palestine à la tête d’une large coalition qui unissait à ses compagnons de secte, des Bédouins, Banū Tayy et Banū 'Uqayl, des Sunnites syriens, des Kafurides et des Ikhchidides. Sa'ādat ibn Ḥayyān que Ġawhar avait envoyé à la rescoufse de Ġa'far dès qu'il avait été informé du danger qui le menaçait, apprit en chemin la nouvelle du désastre de Damas. Ne pouvant se défendre dans Ramleh, il alla s'enfermer dans la ville fortifiée de Jaffa. Al-Aṣam détacha une partie de ses troupes pour bloquer cette place qu'il n'avait pas les moyens de prendre. Il confia le commandement des assiégeants au chérif husaynide Aḥū Muslim, assisté du Carmate Abū'l-Munağā 'Abdallāh ibn 'Alī et du chef 'Uqaylide, Zālim ibn Mawhūb. Continuant sa marche triomphale, al-Aṣam pénétrait dans la ville égyptienne de Qulzum en dū'l-hiğğa, un mois après avoir pris Damas.

Ġawhar ne pouvait dissimuler son inquiétude : il devait défendre avec les quelques corps d’armées qui lui restaient, la nouvelle capitale de l’empire, une ville dont les murs sortaient à peine de leurs fondations. L’opinion publique montrait quelque nervosité : un billet insultant pour Ġawhar fut découvert sur le minbar de la mosquée de 'Amr. Abū'l-Faḍl ibn al-Furāt semblait se préparer à une nouvelle trahison. Ġawhar le fit accompagner de jour et de nuit par un de ses hommes, puis craignant qu'il n'échappât par surprise à sa surveillance, il l'assigna à résidence dans la ville neuve du Caire. Pour protéger la capitale contre une attaque venue du nord, il fit barrer la plaine à la hauteur de 'Ayn Šams par un fossé doublé d'un mur, qui allait du fleuve au pied de la montagne. Il ne laissa que deux issues dans le mur, une grande et une petite et il fit installer des portes en fer, prises dans la vieille ville.

Les Carmates occupaient, l'une après l'autre, les villes du Delta oriental. En dū'l-hiġga 360 (octobre 971), la révolte reprenait à Tinnīs; la population chassa la garnison fatimide et le khatib de la grande mosquée, revêtu de la livrée noire des Abbassides, fit à nouveau l'appel en faveur du Calife de Bagdad. Le même mois, les Carmates prenaient Faramā, faisant prisonnier le percepteur des impôts, 'Abdallāh ibn Yūsuf et ils levèrent le kharadj pour leur compte. En muḥarram 361 (octobre-novembre 971), une armée fatimide commandée par Yārūq reprit Faramā et en chassa le chef carmate Ibn al-'Umr⁽¹⁾. Mais le mois suivant, la révolte se généralisait dans tout le Delta et Yārūq dut se replier sur le Caire, les Carmates à ses trousses. Ceux-ci campèrent au pied des fortifications de 'Ayn Šams pour la nouvelle lune de rabi' I 361 (vendredi 22 décembre 971).

Les deux mois qui s'étaient écoulés depuis la prise de Qulzum avaient été mis à profit par Ġawhar pour faire creuser les fortifications d'Héliopolis et pour lever une armée parmi les soldats égyptiens de l'ancien régime; il attendait une armée de secours demandée à al-Mu'izz. Des armes avaient été distribuées aux civils venus avec lui d'Ifriqiyya. Pour montrer sa détermination, il fit promener à travers la ville des têtes de rebelles hilaliens qu'al-Mu'izz venait de lui envoyer. Il fit exécuter, sans doute pour trahison, quatre soldats égyptiens et fit écorcher leurs cadavres. Mais des troubles éclataient dans Fustāṭ.

Le vendredi, les Carmates se lancèrent contre le fossé dont les portes avaient été fermées. Ils ne parvinrent pas à le prendre; de part et d'autre les pertes furent considérables. Le samedi, on souffla et le dimanche, le combat reprit. Les Carmates semblaient l'emporter. À la fin de l'après-midi, le soleil qui approchait de l'horizon au sud-ouest du ciel paraissait pour les Carmates se coucher derrière les lignes fatimides. Ġawhar en profita pour faire ouvrir la grande porte. Ses réserves, des esclaves noirs et des soldats maghrébins, se ruèrent à l'attaque de l'aile droite de l'armée carmate pour couper celle-ci du Nil⁽²⁾. Les Carmates épuisés,

(1) Des divergences sur l'enchaînement des opérations séparent Nuwayrī, 42 et *Itti'āz*, 130, nous suivons ici le récit de Nuwayrī, plus complet; le Carmate, *Ibn al-'Umr* qu'il mentionne doit, en fait, être un membre de la famille qu'Ibn Hauqal, 25, nomme *Ibn Ġamr*; le personnage qu'Ibn Hauqal désigne

sous le nom d'Abū Ṭarīf 'Adī ibn Muḥammad ibn Ġamr apparaît d'ailleurs comme Abū Ṭarīf 'Adī ibn Muḥammad ibn al-Mu'amar dans le fragment du *Mir'āt al-zamān*, cité dans Ibn al-Qalānīsī, 1.

(2) Il semble que l'aile droite était plus faible, car elle était tenue par des Bédouins

se sauvèrent en désordre. Ils connurent ce jour-là une des premières déroutés de leur histoire et ils abandonnèrent leur camp avec leurs coffres et leurs rôles. Ğawhar craignant une ruse de leur part, ne les fit pas poursuivre, mais al-Āşam ne put regrouper son armée qu'en Palestine. La ville de Tinnis dut revenir à l'appel fatimide. Le lendemain de la défaite carmate, le lundi 4 rabi¹ I, l'armée de secours attendue arrivait du Maghreb, commandée par Abū Muḥammad al-Hasan ibn 'Alī, dit Ibn al-'Ammār.

* * *

En Egypte, l'invasion carmate avait déclenché un processus de résistance qui allait dresser pendant quelques mois des groupes d'habitants contre le pouvoir fatimide. Heureusement pour celui-ci, il n'y eut aucun soulèvement général mais une suite de foyers disséminés. La révolte du Ṣa'īd reprit et, à nouveau, les Maghrébins eurent à combattre un de leurs anciens alliés, le kilabite 'Abd al-'Azīz ibn Ibrāhīm⁽¹⁾. Une expédition terrestre, appuyée par une flottille fluviale de quarante navires, fut envoyée sous le commandement d'un Nubien, Bišāra. Le rebelle qui avait rétabli l'appel abbasside dans le sud de l'Egypte fut vaincu et ramené au Caire dans une cage. Il mourut le 15 ḡumādā I 362 (21 février 973) et son cadavre fut écorché.

Dans le nord de l'Egypte et particulièrement dans le Delta oriental, le Ḥawf, la pacification des villes manufacturières fut difficile à mener et le calme absolu ne revint jamais entre 360 et 363. Une armée commandée par Abū Muḥammad ibn 'Ammār, qui eut sous ses ordres jusqu'à dix mille hommes, mena une série d'actions brutales de répression. Les Carmates essayaient de venir en aide aux rebelles avec leur flotte. En dū'l-ḥiğğa 361 (septembre-octobre 972), Ibn 'Ammār put ainsi s'emparer de sept navires carmates à proximité de Tinnis; il les envoya avec les cinq cents hommes d'équipage qu'il avait fait prisonniers au Caire. Une autre armée, envoyée en Palestine sous le commandement d'Ibrāhīm, un neveu de Ğawhar, parvint à dégager Sa'ādat ibn Ḥayyān, toujours assiégé dans Jaffa.

et non par des Carmates, *Aḥbār tariḥ al-Qarāmiṭa*, 58. ibn H.b.ğ dans *Muqaffā*, Pertev; Ğawhar, ibn H.i.ğ, dans *Itti'āz*, 133 et Ibn Ibrāhīm dans *Itti'āz*, 131.

⁽¹⁾ Ce chef kilabite est nommé 'Abd al-'Aziz

La brouille survenue entre le Carmate *Abū'l-Munağā*⁽¹⁾ et l'uqaylide *Zālim ibn Mawhūb* à propos de l'attribution du kharag facilita la tâche aux troupes fatimides, mais celles-ci ne purent prendre solidement pied en Palestine et elles durent rentrer en Egypte où *Sa'ādat ibn Ḥayyān* mourut en 362 après avoir participé à quelques opérations de maintien de l'ordre.

Dans la ville de Miṣr, les sentiments sunnites des Musulmans se manifestaient davantage sous la forme d'une fronde que d'une révolte ouverte. Maqrīzī rapporte un incident révélateur, qui eut lieu en ramaḍān 361 (juin-juillet 972); le mois de ramaḍān estival a toujours connu de fortes tensions religieuses. La police arrêta une vieille poétesse qui récitait des vers dans la rue. L'occupation maghrébine s'était traduite en Egypte par un puritanisme officiel qui contrastait avec la liberté qu'avait connue les femmes à l'époque ikhchidide⁽²⁾. Ces mesures furent bien accueillies en milieu sunnite et elles contribuèrent à rendre le régime populaire. Après l'arrestation de la vieille femme, une manifestation spontanée se forma mais les gens pieux qui défilaient se laissèrent entraîner dans leur enthousiasme à crier : « *Mu'āwiya* est le bon oncle (*ḥāl*) de 'Alī! *Mu'āwiya* est le bon oncle des Musulmans! »⁽³⁾.

Ce cri était particulièrement injurieux pour les Chiites dont tout le monde connaissait la haine pour le fondateur de la dynastie omayyade. Ğawhar, furieux fit lire une proclamation à la mosquée de 'Amr : il informait les habitants que la vieille femme n'avait été mise en prison que pour être protégée et il leur conseillait pour l'avenir de s'abstenir de paroles inutiles, faute de quoi, ils seraient sévèrement

⁽¹⁾ *Abū'l-Munağā* ou *Abū 'Abdallāh ibn 'Alī b. al-Munağā*, voir *Ibn 'Asākir, Ta'rih Dimašq*, al-Zāhiriyya, XIX, 95r; *Itti'āz*, 188 et 216.

⁽²⁾ Al-*Mu'izz* avait justifié la conquête de l'Egypte par ses armées en accusant le régime kafouride d'y laisser régner une liberté de mœurs déplorable et notamment d'accepter que les femmes se promènent à leur guise à Miṣr. Une des premières mesures prises par Ğawhar lors de son arrivée fut de punir des adultères. En 363, al-*Mu'izz* ordonna aux femmes de la capitale de consacrer moins

d'étoffe à la confection des pantalons bouffants qu'elles portaient alors, il interdit également les fêtes traditionnelles du feu et de l'eau à cause des débordements qui s'y produisaient; il fut d'ailleurs obligé de revenir sur cette dernière interdiction l'année suivante et sous le règne de son fils, la plus complète licence régna pendant ces deux fêtes; *Muqaffā*, Pertev, vie de Ğawhar et *Itti'āz*, 214 et 224.

⁽³⁾ *Ḥāl* perd ici le sens d'oncle maternel pour désigner simplement un homme plus âgé auquel vous lient des liens d'affection plus que de respect, voir *supra* p. 60 n. 1.

punis. Au-delà de la dureté affectée des paroles, il faut, sans doute, voir là, une ébauche de dialogue entre Ġawhar et le peuple musulman de l'ancienne capitale, petits artisans et petits commerçants des souqs, dialogue direct sans le truchement de l'élite traditionnelle du *dīwān*. Des injures et des menaces avaient été échangées, mais il n'y avait pas eu de coups. Et quand, trois mois plus tard, des Egyptiens engagèrent le combat contre des soldats maghrébins qui les dévalisaient, non seulement Ġawhar leur donna raison, mais encore, il se fia à leur parole pour les dédommager des vols qu'ils avaient subis.

L'année 362 débute par des émeutes de changeurs, protestant contre les nouveaux taux de change imposés par Ġawhar, notamment pour le dinar blanc. Le contrôleur des marchés, Sulaymān ibn 'Azza fut destitué. Les changeurs manifestèrent au cri, désormais coutumier : « *Mu'āwiya* est le bon oncle de 'Alī! ». Ġawhar s'apprêtait à incendier le souq aux changes mais il renonça à son projet de peur de mettre le feu à la mosquée de 'Amr qui était contiguë. Les sentiments religieux peuvent difficilement expliquer le comportement des changeurs : ceux-ci étaient en général des tributaires, Chrétiens ou Juifs et les rares Musulmans qui pratiquaient ce métier étaient considérés avec mépris par leurs coréligionnaires⁽¹⁾. Dans ce cas précis il devait s'agir de Juifs car, peu après, une mesure officielle renforça pour ceux-ci l'obligation de porter le *giyyār*, leur vêtement distinctif.

AL-MU'IZZ AU CAIRE

L'accueil d'un souverain

La grande préoccupation de Ġawhar dans les premiers mois de 362 fut de préparer l'arrivée d'al-Mu'izz. L'année précédente, lorsque les Carmates avaient été vaincus et que la grande mosquée du Caire avait été achevée, il avait demandé à son maître de venir résider dans sa nouvelle capitale; les crues du Nil avaient été bonnes depuis 358 et l'approvisionnement de la cour ne rencontrerait pas de difficulté. Il est vrai que dans le Delta oriental les troupes commandées par al-Hasan ibn 'Ammār se heurtaient à une résistance accrue du fait de l'infiltration continue d'éléments carmates

⁽¹⁾ Sibawaih, musulman sunnite très pieux, exerça une telle pression morale sur son père qui était changeur que celui-ci abandonna sa profession et se fit marchand de bois, Ibn Zūlāq, 24 et 25.

dans les campagnes et les villes, éléments venus en soutien des opposants locaux. Mais il semble que Ġawhar n'avait pas compris la gravité de la situation qui empîtra d'ailleurs tout au long de l'année 362⁽¹⁾. Al-Mu'izz quitta donc l'Ifrīqiyya à la fin de 361 et suivî de tous les membres de sa famille, des cercueils de ses ancêtres, de sa cour, de son armée, il se dirigea vers l'Egypte. Le cortège avança très lentement et Ġawhar dans son impatience, fit sortir de Miṣr le cadi, les témoins de justice, les jurisconsultes et les grands commerçants le 1^{er} rağab 362 (7 avril 973) et les installa à Guizeh pour attendre et accueillir al-Mu'izz. Au bout de quarante jours, ayant appris qu'al-Mu'izz était entré à Barqa, ils partirent vers Alexandrie, où ils arrivèrent à la mi-šā'bān, peu après al-Mu'izz⁽²⁾. Celui-ci, installé au pied du Phare, ses gens et son armée autour de lui recevait des chefs de tribus arabes, venus l'assurer de leur soutien. Il accueillit avec beaucoup d'égards le cadi Abū Ṭāhir et ses témoins et dans un discours, il leur affirma qu'il n'était venu que pour accomplir le devoir religieux de guerre contre les Associateurs et pour rouvrir aux fidèles la route du pèlerinage à la Maison de Dieu et à la tombe de Son Prophète. Il devîa avec le cadi et tenta de l'embarrasser par quelques questions. Mais, Abū Ṭāhir, malgré ses quatre-vingt deux ans sut répondre avec habileté et même flatter, sans flagornerie, al-Mu'izz⁽³⁾.

(1) Les historiens traditionnels présentent l'invitation de Ġawhar à son maître de venir en Egypte comme un appel au secours devant le danger carmâtre; ce que nous connaissons du caractère de Ġawhar rend cette explication peu plausible.

(2) La chronologie des différentes étapes du voyage d'al-Mu'izz, de son arrêt à Alexandrie et de sa venue au Caire, diffère de quelques jours chez Nuwayrî et chez Maqrîzî. L'éditeur d'Ibn al-Ġawzî, *al-Muntażam*, Haydarabad, 1358 H., VII, 47 à 49 et 57 à 58 a trouvé en marge d'un manuscrit un texte qui contenait des précisions originales sur l'arrivée d'al-Mu'izz, notamment le discours prononcé par Ibn Zūlāq et il a publié ce texte en note.

(3) Ibn Kaṭîr, *al-bidaya wa'l-nihâya*, XI, 273, attribua à tort une attitude de résistant à ce cadi; il commit une double erreur en mentionnant al-‘Azîz comme *wali al-ṣâhîd* en 362; le prince héritier était alors l'émir ‘Abdallâh et l'émir Nizâr ne reçut le *laqab* d'al-‘Azîz que quelques jours avant la mort de son père en 365; voir *al-Muqaffâ*, Pertev, 281, Tamîm ibn Ma'add et l'introduction au *Diwân Tamîm ibn al-Mu'izz-li-dîn-illâh al-Fâṭîmî*, Le Caire, 1957. En fait Ibn Kaṭîr a fait la synthèse maladroite de deux anecdotes, l'une concernant effectivement le cadi al-Ḏuhlî, mais qui en l'occurrence se comportait en parfait courtisan (*Itti'âz* 138) et l'autre où il n'avait aucune part mais qui concernait Abū Ḍâfar Muslim et son frère ‘Isâ, historiette contée

Al-Mu'izz quitta Alexandrie dans les derniers jours de ša'bān pour gagner sa nouvelle capitale. Il rencontra, en chemin, une délégation des notables de Miṣr, conduite par le chérif Abū Ḍa'far Muslim. Le jurisconsulte historien, Abū Muḥammad al-Ḥasan ibn Ibrāhīm ibn Zūlāq prononça un discours, à la gloire de la Famille Sainte, le Prophète, Fāṭima et 'Alī et de leurs descendants les glorieux imams fatimides. Al-Mu'izz demeura sur sa monture pendant tout le discours, protégé par le dais que soutenait au-dessus de sa tête son porte-parasol. Puis tous ceux qui étaient venus à sa rencontre lui furent présentés, un à un, selon leur rang dans cette très stricte hiérarchie que Ḍawhar avait instaurée dès son arrivée en Egypte. Des égards particuliers furent réservés au chérif Abū Ḍa'far Muslim. Al-Mu'izz le força à prendre place dans un palanquin⁽¹⁾ que l'on posa sur une châmelle, car le jeûne de ramaḍān et l'ardent soleil de juin rendaient pénible le cheminement à dos de mule pour un homme d'âge. Le cortège fit halte sur la rive gauche, à la hauteur de Boulaq, le samedi 3 ramaḍān 362 (7 juin 973), pendant trois jours des délégations d'habitants, les chefs des divers groupes religieux chrétiens et juifs se succédèrent devant la grande tente d'al-Mu'izz. Des poètes chantèrent sa gloire. Le mardi 6, al-Mu'izz quitta le camp et chevauchant en compagnie du cadi Abū Ḥanifa al-Nu'mān et du chérif Muslim, il franchit le pont de Roda et gagna le Caire sans traverser Fustāṭ, inutilement parée pour le recevoir.

Quand il fut dans la grande salle du palais que lui avait fait construire Ḍawhar, il fut pris d'une émotion, sans doute sincère et il remercia Dieu. Dans les jours qui suivirent, Ḍawhar lui présenta les grands personnages de l'état selon leur rang.

A l'occasion de la fête de la rupture du jeûne, al-Mu'izz conduisit la prière à la nouvelle mosquée du Caire avec une piété si appuyée qu'elle pouvait en paraître à certains affectée; puis, il monta au minbar pour prononcer la khutba, et sut

dans le style du *Kitāb al-Āġānī* (*Itti'āz*, 150 et 151). Plus tard Suyūṭī, *Husn al-muḥāḍara fī aḥbār Miṣr wa'l-Qāhira*, Le Caire, 1299 H. utilisa le récit d'Ibn Kaṭīr en supprimant les erreurs trop flagrantes, voir J.C. Garcin, *Histoire, opposition politique et piétisme traditionnaliste dans le Husn al-muḥāḍarat de Suyūṭī*, *Annales Islamologiques*, VII, 1967, p. 43, n. 3.

⁽¹⁾ Dans *Itti'āz*, 133, ce palanquin est nommée *qubba*; on peut voir des représentations de ce palanquin couvert d'une tente en forme de coupole dans G. Marçais, *Les figures d'hommes et de bêtes dans les bois sculptés d'époque fatimide*, *Mélanges Masspero*, III, 252.

par son éloquence tirer des sanglots de l'assistance. Sur les marches de la chaire se tenaient Ğawhar, le grand chambellan, 'Ammār ibn Ğa'far et le porte-parasol, Šafi'. A la sortie, al-Mu'izz chevaucha entouré de ses quatre fils cuirassés et casqués; deux éléphants précédaient le cortège.

Au mois suivant, en šawwāl, al-Mu'izz témoigna sa reconnaissance à Ğawhar en lui offrant une « conduite d'honneur »; l'esclave fidèle reçut un habit brodé d'or, un turban rouge, un sabre, un don de cinquante mille dinars et de deux cents mille dirhems, ainsi que des vêtements. Il fut ramené chez lui en un magnifique cortège, précédé par vingt chevaux, sellés et bridés d'or. Puis, Ğawhar s'effaça; après quatre années de proconsulat son rôle était terminé; al-Mu'izz lui permit de conserver son titre de vicaire mais il le déchargea de toutes ses fonctions d'administration, d'inspection et de collecte des impôts. Il demeura pourtant un conseiller secret, oublié aux heures fastes mais consulté dans les moments difficiles. A la fin de son règne, al-Mu'izz lui confia le commandement d'une armée pour chasser le Turc Alptakin de Syrie.

Le bilan des quatre années de proconsulat de Ğawhar était assez largement positif; l'Egypte était occupée et en partie pacifiée. Il est vrai que les Carmates avaient reconquis la Syrie et demeuraient menaçants dans le Hawf, mais leur défaite devant les fortifications d'Héliopolis avaient entamé leur prestige et la venue au Caire dans les semaines qui suivirent d'un ambassadeur byzantin témoignait que la main-mise fatimide sur l'Egypte était tenue pour durable. Ğawhar avait ainsi pu ébaucher une politique extérieure et il avait envoyé un habitant d'Assouan, 'Abd Allāh ibn Aḥmad b. Sulaym, porteur d'une lettre au roi de Nubie, l'incitant à appliquer le *baqt* dans ses relations avec l'Egypte fatimide et l'adjurant, en présence de deux témoins de justice qui l'avaient accompagné, de quitter le Christianisme pour embrasser l'Islam⁽¹⁾. A l'intérieur, Ğawhar avait compris qu'une action profonde d'implantation demanderait de longues années et que la lenteur et la conciliation viendraient seules à bout de la résistance des lettrés et des coutumes et croyances populaires. Il avait prudemment tenté de faire accepter les réformes de rituel et de droit par les notabilités religieuses avant de les imposer à tous les habitants.

⁽¹⁾ L'histoire de cette mission vers le haut Nil est contée dans *Muqaffā*, Paris 227; voir

également Ibn Hauqal, I, 147, la pacification des Nubiens.

Le nouveau cours des choses

Dans la liesse qui suivit l'arrivée d'al-Mu'izz, la fragilité de la pacification fut oubliée. Le calife visita la ville, guidé par Abū Ḍa'far ibn Naṣr, et, quand il examina les travaux menés sous la direction de Ḍawhar il se montra toujours intéressé, et souvent, critique. Mais il vécut surtout dans son Palais où il recevait les notabilités de l'ancien et du nouveau régime. Il se complut particulièrement dans la compagnie d'Abū Ḍa'far Muslim qui sut se faire apprécier de lui comme il l'avait été de Kāfūr. Il régnait à la cour une atmosphère distinguée d'*adab* et de jeux de mots raffinés; on y aimait les beaux livres, le beau langage, les beaux sentiments. Tout cela évoquait davantage Bagdad ou Samarra à l'époque de la splendeur abbasside que la cour fruste et le train de vie simple qu'avait connus al-Mu'izz en Ifriqiyya. Les Alides y occupaient la place d'honneur, les Iraquiens s'y sentaient à l'aise mais les Maghrébins grognaient quelque peu. Quant aux Egyptiens, rares étaient ceux qui étaient admis dans les murs de la nouvelle capitale.

Cette méconnaissance de la population anciennement établie à Fusṭāṭ et de ses sentiments profonds amena al-Mu'izz conseillé par ses partisans les plus intolérants, venus avec lui d'Ifriqiyya, à laisser de côté la prudence de Ḍawhar. La politique que celui-ci avait menée pendant quatre ans parut aux nouveaux arrivants, frappée du sceau de la faiblesse. Al-Mu'izz désirait que la population égyptienne se conformât au rituel et au droit, seuls reconnus par sa dynastie et il pensa qu'en mêlant les soldats maghrébins aux Egyptiens, l'assimilation serait plus rapide. Ḍawhar, en effet, avait édicté en règle que tous les Maghrébins devaient avoir quitté Fusṭāṭ, à la dernière prière du soir, car il craignait les bagarres et le pillage. Al-Mu'izz abandonna cette règle pour mêler davantage ses soldats aux habitants de la vieille ville mais, à la suite d'un incendie des souqs et de diverses difficultés il revint sur sa permission.

Il put pourtant se réjouir lors de la fête chiite du *Ǧadīr*, le 18 dū'-l-hiġga 362 (19 septembre 973) de voir les habitants de Miṣr prendre part aux réjouissances qu'organisèrent les Maghrébins. Le *Ǧadīr* n'avait jamais été fêté auparavant en Egypte et al-Mu'izz voyait son peuple réuni pour commémorer un anniversaire qui fondait la légitimité de son pouvoir. Mais le deuil que menèrent les chiites pour la fête de 'Ašurā, le 10 muḥarram 363 (11 octobre 973), en souvenir du martyr d'al-Ḥusayn à Kerbélà fit apparaître les limites de cette fraternisation. Les Chiites voulaient une fermeture des souqs et un arrêt de toutes les activités

dans la ville. Les Sunnites qui ne voyaient là qu'un jour ouvrable comme un autre refusèrent d'obtempérer. Des cruches de porteurs d'eau furent cassées, des boutiques pillées et les désordres dégénérèrent en combats de rue. Il fallut l'intervention de troupes commandées par l'énergique *Abū'l-Hasan ibn al-'Ammār* pour séparer les parties⁽¹⁾.

Dans le même temps, les cimetières du *Qarāfa* furent le théâtre d'incidents sanglants. Les textes de *Maqrīzī* et de *Nuwairī* qui relatent ces événements sont incomplets et obscurs; en attendant de pouvoir les éclairer grâce à des sources plus anciennes, il est possible de les résumer ainsi. Une population soit, égyptienne, réfugiée de territoires confisqués par les Maghrébins, soit venue d'Afrique du Nord, avait occupé une partie des cimetières pour y vivre. Des bagarres éclataient entre les soldats fatimides et ces habitants que ne protégeait aucune muraille. Dans tous les pays musulmans, les cimetières connaissaient à cette époque des incidents entre Chiites et Sunnites à l'occasion des fêtes religieuses. Ces incidents s'aggravèrent à la fin de l'année 362 et des exécutions d'émeutiers eurent lieu. Le dernier vendredi de *du'l-hiğğa* 362, l'imam de la mosquée de *Qarāfa*, *Muhammad ibn 'Abd al-Samī'* le fils de l'imam-khatib de 'Amr, fut écorché sur le bord du chemin qui conduisait à sa mosquée alors qu'il allait présider la prière du *gūm'a*. Au début de l'année 363, l'armée fit évacuer, de force, les habitants du *Qarāfa*. Ils implorèrent la clémence d'*al-Mu'izz* qui ordonna leur réinstallation à 'Ayn Šams, à proximité du fossé construit par *Ǧawhar*. On leur fournit la glaise pour édifier leurs maisons. *Al-Mu'izz* vint, en personne, les voir s'installer et désigna un gouverneur et un cadi pour la nouvelle ville⁽²⁾.

Dans le domaine de l'application du droit, *al-Mu'izz* se heurta également à une forte résistance pour avoir abandonné la politique libérale de *Ǧawhar*. Celui-ci avait maintenu le grand cadi d'Egypte, *Abū-Ṭāhir al-Ḏuhlī*, en fonction et lui avait simplement demandé d'appliquer le droit alide dans le domaine des héritages et du divorce et de ne pas tenir compte de la vue du croissant de lune pour dater les changements de mois. L'armée fatimide avait conservé son cadi particulier, *'Alī ibn al-Walīd al-İsbīlī*. *Ǧawhar* avait assuré lui-même, du moins

⁽¹⁾ Nous disposons du texte d'*Ibn Muyassar* à compter de la fin de l'année 362, dès lors, *Nuwayrī* perd une partie de son intérêt pour nous.

⁽²⁾ Ces incidents sont rapportés dans des termes très proches et sans doute d'après le même texte dans *Ibn Muyassar*, 45, *Itti'āz*, 145, *Nuwayrī*, 45, voir aussi *Ibn Hauqal*, I, 145.

dans les premiers temps après son arrivée, la juridiction d'appel, *al-mazālim*. Mais il s'était entouré pour cela de juristes chaféites locaux aussi bien que de juristes fatimides, venus avec lui. Quand il avait tendance à oublier les conditions de la lettre d'aman qu'il avait rédigée, le chef des témoins de la justice de Miṣr, al-Ḥusayn ibn K.ḥ.š.m⁽¹⁾ ne manquait pas de lui rappeler qu'il avait affaire à une population musulmane qui s'était soumise sans combat et qui conservait tous ses droits.

En 362, al-Mu'izz arriva au Caire en compagnie du cadi Abū Ḥanīfa Nu'mān ibn Muḥammad auquel il était profondément attaché. Comme le cadi al-Isbīlī mourut cette même année, il confia la juridiction sur l'armée au cadi Nu'mān et à un autre de ses compagnons de route, 'Abdallāh ibn Muḥammad, dit Ibn Abī Tūbān. Il confia également à ce dernier la juridiction des *mazālim*, tout en réservant au cadi Nu'mān l'examen de quelques affaires délicates. Abū Ṭāhir al-Duhlī conservant son rang de grand cadi d'Egypte, des conflits étaient prévisibles. Ils éclatèrent à l'occasion de deux affaires qui, toutes deux portaient sur des biens ayant appartenu au vizir Muḥammad ibn 'Alī al-Mādarā'ī, mort en 345. Cet Iraqien qui avait été fermier général des impôts avant d'être chef de l'administration fiscale et financière de l'Egypte avait constitué une des plus énormes fortunes dont il soit question dans les pays musulmans au IV^e siècle de l'hégire⁽²⁾. En plus de ses revenus fiscaux, il possédait des cantons entiers du Ṣa'īd et avait construit à Fusṭāṭ nombre de maisons et de bains. Comme il était très pieux, il avait constitué une grande partie de ses biens fonciers en waqf, soit au profit de familles alides du Hedjaz, soit, au profit de mosquées ou d'institutions égyptiennes ou encore en faveur de ses enfants. Mais lorsqu'Abū'l-Faṭḥ al-Fadl ibn Ḥaḍarā'ī lui avait imposé une amende d'un million de dinars (soit plus de quatre tonnes d'or fin), il avait été contraint de vendre certains de ses biens. Cette vente, pour les biens

⁽¹⁾ Notice d'al-Ḥusayn ibn K.ḥ.š.m, *Muqaffā*, Pertev, 409.

⁽²⁾ Ibn Sa'īd, Tallqvist, 164 et Z. M. Ḥasan, 352, estime à quatre cent mille dinars le rapport annuel des biens fonciers de ce vizir compte non tenu du kharadj. Pour trouver des fortunes plus importantes à cette époque chez des personnages qui ne soient pas des princes

régnants, il faut aller en Iraq : le chérif Zaydite, Abū'l-Ḥasan Muḥ. ibn 'Umar al-Kūfī qui mourut en 378 tirait de ses biens fonciers, un million de dinars par an et mettait en cultures, chaque année, près de huit cent mille ḡarīb, Kutubī, *'Uyūn al-tawāriḥ*, Damas, Zāhiriyā, 48, 209r et v.

frappés de waqf, était évidemment illégale et entachée de nullité aux yeux de la loi musulmane, mais les acheteurs étaient des gens puissants et il y eût même, parmi eux, un grand cadi d'Egypte, 'Umar ibn al-Hasan al-'Abbāsi. Les biens changèrent plusieurs fois de mains et il en résulta des procédures interminables entre les propriétaires successifs et les bénéficiaires des waqfs⁽¹⁾.

La première affaire portait sur une propriété foncière qu'avait acquise le général ikhchidide Farah al-Bakğāmī et dont la propriété lui était contestée car Muham-mad al-Mādarā'i l'avait mise en waqf avant sa vente. Trois cadis d'Egypte, Ahmād ibn Ibrāhīm b. Ḥammād, puis al-Ḥaṣibī et enfin Abū Ṭāhir al-Ḏuhlī avaient confirmé l'existence du waqf. C'est contre ce dernier jugement d'Abū Ṭāhir que Farah porta l'affaire aux *Mazālim* et al-Mu'izz demanda au cadi Nu'mān de la juger. Celui-ci appella les témoins de justice de Miṣr à comparaître devant lui et ils durent confirmer ou infirmer l'existence du waqf, puisque dans le droit musulman traditionnel, seul le témoignage oral d'un témoin notoirement capable a valeur de preuve. Mais le cadi Nu'mān mourut à la fin de l'année 363 avant d'avoir rendu son arrêt.

La seconde affaire eut son origine dans un héritage contesté portant sur un bain à Fustāt. Un homme qui réclamait ce bain qui avait appartenu à son grand-père maternel avait vu cette attribution refusée par un jugement du cadi Abū Ṭāhir al-Ḏuhlī. Il porta l'affaire devant le tribunal des *Mazālim* que présidait Ibn Abī Tūbān; ce cadi tentait, par tous les moyens d'étendre sa juridiction et il avait fait graver sur son sceau, à la suite de son nom, la mention : cadi de Miṣr et d'Alexandrie. Il fut heureux de se saisir de l'affaire et il cassa le jugement d'Abū Ṭāhir en appuyant son arrêt sur la coutume fatimide en matière du droit absolu de la fille unique sur l'héritage de son père. Mais le jour où il réunit autour de lui les témoins de Miṣr pour faire enregistrer son jugement, le chef de ces témoins, al-Ḥusayn ibn K. h. š. m se leva pour en contester la validité. Il affirma que ce bain avait été construit par al-Mādarā'i qui l'avait mis en waqf et que seul, ce fait avait motivé le refus d'attribution par le cadi Abū Ṭāhir. Ibn Abī Tūbān qui avait prévu cette intervention répondit qu'il avait deux témoins pour affirmer que ce bain n'avait jamais appartenu à al-Mādarā'i. En qualité de chef des témoins de la ville, al-Ḥusayn lui demanda leur nom puis procéda publiquement à un

⁽¹⁾ Le détail de ces procès est exposé dans Ibn Hağar, pp. 581 à 591.

contre-interrogatoire. Les témoins d'Ibn Abī Tūbān s'effondrèrent aux premières questions. Enhardi par ce premier succès, al-Ḥusayn interrogea le cadi sur la mention qu'il avait fait graver sur son sceau et lui demanda si Abū Ṭāhir al-Duhlī avait été déchu de son poste de grand cadi de Miṣr. Ne pouvant plus rendre de jugement à cause de l'opposition de ses témoins de justice, le cadi Ibn Abī Tūbān recruta en ville d'autres témoins qu'il fit défiler précédés par un héraut qui criait : « Voici les témoins du Prince des Croyants! ».

Mais l'affaire avait été portée devant al-Mu'izz qui écrivit de sa propre main que Muḥammad ibn Aḥmad (Abū Ṭāhir al-Duhlī) avait rendu un juste jugement dans l'affaire du bain. Lorsque cela fut connu, les témoins d'Ibn Abī Tūbān se dispersèrent et il ne put plus faire fonctionner son tribunal. Il ne tarda pas à en mourir de dépit. Al-Mu'izz comprit que le cadi Abū Ṭāhir, soutenu par un groupe de témoins connaissant tous les événements qui s'étaient déroulés à Miṣr depuis plus de trente ans, représentait une puissance qu'un cadi fatimide, nouveau venu dans la ville, ne pouvait ébranler. Il se contenta d'associer 'Alī, le fils du cadi Nu'mān au vieux cadi al-Duhlī et tous deux jugèrent de concert à la mosquée de 'Amr en utilisant les mêmes témoins. Ces affaires de justice méritent d'être étudiées malgré leur complexité car elles font apparaître l'action de véritables Egyptiens, les témoins de justice et une forme de résistance par inertie, plus difficile à combattre pour le pouvoir fatimide que des émeutes ou des soulèvements armés. D'autre part, elles donnent la preuve d'une certaine indépendance du pouvoir judiciaire dans l'Islam classique.

* * *

Al-Mu'izz fut surpris à son arrivée en Egypte de trouver le Trésor presque vide. Il avait confié des sommes considérables à Čawhar lors de l'expédition de 358. Puis pendant quatre ans, celui-ci avait levé les impôts en Egypte. Mais Čawhar avait eu à remettre en marche l'administration d'un pays qui partait à la dérive et sans doute soldé des dépenses engagées par l'ancien régime. Il avait constamment entretenu des troupes sur pied de guerre en haute Egypte, dans le Delta et en Syrie. Après la mort de Ča'far ibn Falāḥ il avait du créer une nouvelle armée et l'équiper. La construction de la ville neuve du Caire, des fortifications de 'Ayn Šams et du mur à l'est de Fusṭāṭ, menée en trois ans avait été

particulièrement onéreuse. Or, à la fin de la période kafuride, l'état se trouvait démunie de numéraire, celui-ci étant entre les mains des ghulams et des fermiers d'impôt. Parmi ces personnages, la plupart se rallièrent au nouveau régime et ne furent l'objet d'aucune confiscation; les biens des chefs militaires en fuite, tués ou prisonniers furent confisqués par Ğawhar mais jusqu'en 361 celui-ci les expédia à al-Mu'izz en Ifriqiyya.

Al-Mu'izz décida donc, après son arrivée d'augmenter le rendement des impôts. Il retira l'administration des finances au vizir Ibn al-Furāt et il la confia à Ibn Killis et au kutamite 'Uslūğ ibn al-Hasan. Ceux-ci eurent des pouvoirs extraordinaire, comprenant non seulement le contrôle des recettes fiscales mais encore la haute main sur toutes les sommes que l'état pouvait retirer de la police générale et de celle des marchés et des ports, des héritages et des divers procès. L'édit qui les nommait et qui définissait leurs attributions fut lu sur le minbar de la mosquée d'Ibn Tūlūn un vendredi de muharram 363⁽¹⁾. Le lendemain, les deux hommes procédèrent, dans le Dār al-Imāra attenant à la mosquée, aux enchères pour les différents offices de perceuteurs et de fermiers d'impôt. Ils jugèrent également les conflits qui opposaient l'état à des particuliers en matière fiscale⁽²⁾.

⁽¹⁾ L'énoncé exact des pouvoirs que reçurent ces deux personnages est donné par Ibn Muyassar, 45 et Maqrīzī, *Itti'āz*, 144 et 145; voir dans *Hitāt*, édition Wiet, II, 1, et la description de ces enchères traditionnelles; sur 'Uslūğ, lire Canard, 214, n. 469. Sur le *dār al-imāra*, voir G. Salmon, *Etudes sur la topographie du Caire*, Le Caire, 1902, p. 30.

⁽²⁾ Sous al-Mu'izz, il y eut une certaine spécialisation des trois grandes-mosquées de la capitale. 'Amr était le centre de la vie populaire et les cadiis y siégeaient pour juger les procès civils; Ibn Tūlūn et son annexe, Dār al-Imāra avait gardé certains attributs de mosquée d'état car elle était le centre de l'administration civile et fiscale; on y jugeait les procès opposant l'état à des particuliers en matière fiscale (section des *mazālim* qui

n'était pas présidée par un cadi mais par le chef de l'administration financière). Quant à la mosquée du Caire, celle que nous connaissons sous le nom d'al-Azhār, elle jouait le rôle de chapelle palatine, étant la mosquée personnelle du calife, de l'armée et de la cour, et elle commença, comme nous l'avons vu à être utilisée comme centre de diffusion de la doctrine fatimide. Les bureaux de l'administration furent rapidement transférés au Caire et sous al-'Azīz, la mosquée d'Ibn Tūlūn perdit de son importance, Ibn Hauqal, 145. Il existait d'autres grandes-mosquées à la périphérie, au Qarāfa, dans l'île de Roda et à Guizeh. Pour al-Muqaddasī, 199, il existait sept grandes-mosquées, la septième étant la mosquée 'Abdallāh qu'il mentionne pourtant comme *masjid*.

Les postes de percepteurs et de fermiers furent dédoublés et même dans quelques cas, quadruplés, ce qui mettait les parts à la portée d'un plus grand nombre d'acheteurs. Parmi les fermiers et les percepteurs des années 363 à 365, on trouve le nom de plusieurs fonctionnaires et officiers de l'ancien régime; à leur côté, des chérifs, notamment ceux de la riche famille des Rassī, et des Maghrébins qu'al-Mu^{izz} aida peut-être dans l'achat de leurs parts. Toutes les redevances fiscales furent augmentées, en particulier les charges pesant sur les *diyā*^c et les *iqtā*^c (1).

Les exemptions d'impôt, les délais consentis aux débiteurs du trésor califal et les reports de dettes sur un tiers furent annulés. Les contribuables furent encouragés à se dénoncer mutuellement au fisc. Le prix des fermes d'impôt fut également relevé et al-Mu^{izz} sut faire naître un esprit de compétition parmi les percepteurs, encourageant celui qui levait le kharadj le plus considérable en une seule journée; dans le Delta, certaines circonscriptions fournirent en un jour cinquante mille dinars; on parvint à cent vingt mille dinars. Les recettes les plus considérables furent enregistrées à Damiette et Tinnīs dans le Delta et à Achmounayn dans le Sa^{īd}, trois villes d'artisanat textile.

La seconde guerre carmate

Mais l'augmentation de la pression fiscale sur les provinces d'Egypte comportait un danger qu'al-Mu^{izz} avait méconnu. Les Carmates qui s'infiltraient en grand nombre, depuis les derniers mois de 362, trouvèrent dans les artisans et les paysans dépouillés, des alliés naturels. Le chérif Abū Muḥammad 'Abdallāh Ahū Muslim qui commandait une de leurs armées, évitant le Caire, s'installa entre Akhmin et Assiout et fit la guerre aux percepteurs d'impôt. Ce personnage était très connu à Fustāt, non seulement à cause de son frère Abū Ḥafṣ Muslim qui était un intime d'al-Mu^{izz} mais aussi pour l'amitié qui l'avait lié jadis au missionnaire

(1) *Diyā*^c (pluriel de *day'a*), des bien-fonds dont l'origine fiscale lointaine est oubliée et qui sont considérés comme des quasi-propriétés; *iqtā*^c, est un fief fiscal, attribué à titre précaire à un militaire disposant d'un commandement; contrairement aux *diyā*^c, il ne peut

être l'objet de vente, cession, succession ou attribution en waqf; pour Claude Cahen, en Egypte à cette époque, la distinction entre *diyā*^c et *iqtā*^c tend à disparaître, C. Cahen, *Iqtā*^c, EI2, III, 1116.

fatimide *Abū Ḥaḍar ibn Naṣr* et au jurisconsulte et historien *Ibn Zūlāq*. Son attitude de rebelle face à un pouvoir qu'il considérait comme illégitime et injuste avait une valeur d'exemple dans les milieux alides. Un véritable vent de fronde se leva chez les frères cadets et les fils des grands chérifs d'Egypte et de Syrie. Parmi ceux qui rejoignirent alors le camp des Carmates ou qui tentèrent de le faire mais furent arrêtés avant d'y parvenir, nous trouvons *Ḥaḍar* le fils du grand chérif *Muslim*, *‘Alī ibn Aḥmad* et *Dār man ya‘* *ibn ‘Alī*, le fils et le petit fils du grand chérif *husaynide* de Damas, *Abū’l-Qāsim Aḥmad ibn al-Ḥusayn al-‘Aqiqī*, *Muhammad ibn Aḥmad* et *‘Alī ibn Ibrāhīm*, le frère et le fils du grand chérif *hasanide* de *Fuṣṭāṭ*, *Abū Ismā‘il Ibrāhīm al-Rassī*. *Al-Mu‘izz* inquiet de cette défection de sa « parenté », écrivit au chérif *Aḥū Muslim* pour le ramener à de meilleures sentiments, *Abū Ḥaḍar ibn Naṣr* fit de même, mais cela n'eut aucun résultat et le chérif *Abū Ḥaḍar Muslim* reconnut qu'il n'avait aucune influence sur son frère et son fils.

La situation était difficile pour *al-Mu‘izz*; les impôts ne parvenaient plus au trésor. En Moyenne Egypte, *Aḥū Muslim* levait le *kharadj* pour son compte et le Delta oriental était occupé par la principale armée carmate, conduite par le vieil *al-Aṣam*. Le 3 *rağab* 363 (30 mars 974), *al-Mu‘izz* passa l'armée en revue et fit distribuer aux hommes, armes et paie. Il confia un contingent de quatre mille hommes à un de ses meilleurs généraux, le *ghulam* sicilien *Rayyān*. Celui-ci gagna le Delta septentrional et détruisit à *Mahalla*, un corps carmate. Mais *al-Aṣam* avait dressé son camp à *Bilbéis* et menaçait directement Le Caire. *Al-Mu‘izz* décida alors la levée générale et il enrôla tous les hommes de sa cour en âge de porter les armes; seul *Abū Ḥaḍar Muslim* fut épargné par humanité et sans doute aussi parce qu'*al-Mu‘izz* s'était accoutumé à l'avoir toujours à ses côtés.

Le 8 *rağab*, l'avant-garde carmate attaquait les fortifications d'Héliopolis. Les Maghrébins sortant de leur retranchement repoussèrent aisément les assaillants, mais en les poursuivant, ils furent surpris par une contre-attaque et perdirent beaucoup de monde. C'est alors qu'un des chefs de l'armée fatimide, *‘Alī ibn Muḥammad al-Ḥazīn* passa aux Carmates. Des troubles éclataient à *Fuṣṭāṭ* et la trahison risquait de gagner tous les commandants fatimides qui avaient servi autrefois les *Ikhchidides* ou *Kāfūr*, car les nouvelles du *Šā‘id* étaient mauvaises : *Aḥū Muslim* était sorti d'*Akhmim* pour combattre les Maghrébins, envoyés contre lui; après en avoir tué un grand nombre, il était revenu s'installer dans

la ville. Pour être sûr de son armée, al-Mu'izz fit arrêter le 16 rağab, les fils des commandants qui avaient servi dans l'armée ikhchidide et les garda comme otage.

Le dernier jour du mois de rağab, la grande armée fatimide fut enfin prête; le prince héritier, l'émir 'Abdallāh ibn al-Mu'izz en assurait lui-même le commandement. Dans un somptueux cortège, il quitta le Caire et alla s'installer avec son armée à faible distance au nord des fortifications de 'Ayn Šams, sur l'étang asséché en cette saison, que l'on nommait Ĝubb 'Umayra ou Birkat al-Ḩaġġ⁽¹⁾. Les Carmates commirent l'erreur de se diviser pour manœuvrer: al-Aṣam envoya son frère Nu'mān à la tête d'une armée attaquer l'émir 'Abdallāh pendant que lui-même s'installait avec le reste des troupes à Saṭḥ al-Ĝubb, sans doute une levée de terre dominant l'étang.

Le prince fatimide envoya un corps cerner le camp d'al-Aṣam et détruisit avec le gros de ses troupes l'armée d'al-Nu'mān puis il se retourna contre al-Aṣam. Celui-ci, sur le point d'être pris ne s'échappa que de justesse. Maqrīzī rejette la thèse des « historiens orientaux fanatiques » qui attribuent la défaite d'al-Aṣam à la trahison du Tayy, Ḥassān ibn al-Ġarrāḥ, achetée par les Fatimides à l'aide de faux dinars. Mais ce récit qui se trouve dans des sources très anciennes est trop vraisemblable pour être totalement rejeté. Il est probable que selon leur coutume, les Tayy changèrent de camp pendant la bataille, mais cela ne suffit pas à expliquer la défaite carmate, car ils ne représentaient qu'un appoint secondaire dans le combat, sur lequel personne, et pour cause, ne pouvait compter⁽²⁾.

L'armée du prince 'Abdallāh était libre de faire route vers le sud pour donner la chasse au chérif Ahū Muslim. Mais celui-ci averti par pigeon voyageur de la

⁽¹⁾ Ces noms de lieu sont établis dans Maspero et Wiet, *Matériaux pour servir à la géographie de l'Egypte*, Le Caire, 1919, p. 63; sur la campagne carmate de 363, le récit le plus détaillé se trouve dans *Itti'āz*, 200 et sq.

⁽²⁾ Le récit de la trahison achetée aux Tayy se trouve dans toutes les chroniques syro-mésopotamiennes, le plus ancien à notre connaissance est dans 'Abd al-Ġabbār, II, 608;

l'auteur dit qu'Ibn al-Ġarrāḥ est encore vivant, le récit fut donc écrit avant 404, voir Yahyā, *P.O.*, XXIII, 520. Mais si on accepte l'attribution à Tābit ibn Sinān, mort au plus tard en 365, du *Ta'rih aḥbār al-Qarāniṭa*, édité par M.S. Zakkār, nous disposons, page 60, d'un récit contemporain de l'événement; pour l'instant, on ne peut considérer cette attribution comme définitivement établie.

défaite d'al-As'am dispersa ses troupes, trop peu nombreuses pour combattre une grande armée fatimide et prit la fuite accompagné d'un seul bédouin. Ils furent surpris par une patrouille alors qu'ils abreuvait leurs chevaux dans le Nil. Le bédouin se fit prendre et proclama être le chérif ce qui donna à ce dernier le temps de s'échapper. Maqrīzī rapporte cette fuite dans le moindre de ses détails, utilisant, sans doute, un texte d'Ibn Zūlāq, l'ancien ami du fugitif. En effet, on sent dans le récit une grande sympathie pour cet homme seul, traqué, qui cherche non pas tant à échapper à la mort qu'à réunir une nouvelle armée pour reprendre la lutte contre la dynastie abhorrée. Après avoir traversé à plusieurs reprises le Nil, le chérif passa au Hedjaz. Marié à Şufia, la sœur de l'émir ჰasanide de la Mecque, il pouvait espérer trouver un refuge. Dès qu'il débarqua à 'Aynūnā⁽¹⁾, il fut repéré par une patrouille fatimide; saisi au collet, il s'échappa en coupant son manteau d'un coup de sabre; la vitesse de son cheval lui permit de distancer ses poursuivants. Il alla à Médine et s'installa à la grande mosquée pour faire du hadith. On vint l'avertir que des messages réclamant son arrestation l'avaient devancé. Il repartit et traversa toute la péninsule arabique pour rejoindre la capitale de ses alliés les Carmates, al-Ahsā au Bahrayn. Une nouvelle déception l'attendait; les Carmates, prétextant de la faiblesse de leurs moyens lui offrirent une aideridiculement insuffisante. Il traversa alors le Golfe Persique pour aller demander secours aux Bouyides à Bagdad. Mais il ignorait que des négociations avaient été engagées entre Carmates et Fatimides et que ceux-là pour donner des gages de leur bonne volonté avaient intérêt à se débarrasser d'un gêneur. Ils l'avaient fait suivre par un des leurs, un membre des Banū Sanbar⁽²⁾. Alors que le chérif faisait halte à proximité de Baṣra, cet homme empoisonna le lait

⁽¹⁾ 'Ayn Unā (عين أُنَّا) ou 'Aynūnā (عينونا) est placée sur une carte dans Ibn Hauqal, I, 20, entre Ayla et Taba, sur la côte d'Arabie au nord de Djedda et de Djedda; il mentionne cette ville dans son texte à plusieurs reprises. Mais deux siècles plus tard, Sam'ānī, *Ansāb*, 404v ne sait plus où la situer, connaissant un traditionniste qui porte une double nisba, al-'Aynūnī, al-Maqdisī, il la croit à proximité de Jérusalem; Yāqūt, *Mu'ǧam al-buldān*, III,

764, et IV, 451, hésite sur l'emplacement d'une ville qu'il sait avoir été autrefois une étape du pèlerinage par mer des Egyptiens, il la dit soit proche de Qulzum, soit de Madyan. Tout cela tend à prouver un changement de la route du pèlerinage.

⁽²⁾ Sanbar est le nom d'une famille du Bahrayn qui s'allia aux Carmates, voir Ibn Hauqal, I, 24 et 289; *Ta'rih aḥbār al-Qarāmita*, 55 et sq.; *Itti'āz*, 184 et 205.

qu'il allait boire. Après une nuit d'atroces souffrances, Ahū Muslim expira à l'aube ⁽¹⁾.

*Le pèlerinage et la guerre
contre les infidèles*

Al-Mu'izz en ȡumādā II 364 (février-mars 975) fit annoncer à son peuple deux nouvelles réjouissantes : Ahū Muslim avait été empoisonné par ses alliés les Carmates; le calife abbasside de Bagdad avait été empoisonné par son fils et successeur ⁽²⁾. Ne pouvant plus compter sur un appui venu du dehors, les mouvements d'opposition n'avaient plus d'espoir et le calme revint rapidement en Egypte. Le Delta, cette fois, fut le premier à être pacifié; au Ȣā'īd, il fallut envoyer quelques expéditions militaires pour extirper les dernières traces de rébellion. Le traitement réservé aux prisonniers ne fut pas uniforme. Un cheikh syrien qui avait prêché la rébellion au nom du sunnisme sans prendre personnellement les armes fut écorché vif alors que les généraux carmates furent libérés au bout de quelques mois de prison; al-Mu'izz désirait renouer une alliance avec ses anciens compagnons de secte. Quant aux officiers ikhchidides et kafurides qui passaient constamment du ralliement à la rébellion, al-Mu'izz les laissa tous exécuter par inadvertance. Au Caire et à Fustāt, l'opinion était constamment surveillée par des hommes à la solde d'al-Mu'izz mais il est probable que les résultats ne le satisfaisaient pas pleinement car il réclama des rapports supplémentaires au grand cadi et aux témoins de justice, mieux implantés dans la population, requête qui fut accueillie sans enthousiasme.

L'administration des finances qui s'appuyait sur une armée loyale avait pu reprendre le prélèvement régulier des impôts dans les provinces égyptiennes et assurer aux fonctionnaires civils comme aux gens de mosquée et aux soldats leurs traitements. Grâce à de bonnes crues et aux envois d'or par le Maghreb la prospérité était revenue dans la capitale et une nouvelle monnaie stable et saineachevait de faire disparaître les pièces discréditées de l'époque ikhchidide. L'armée s'était

⁽¹⁾ Le retournement des alliances carmates à la fin de 363 et au début de 364 fut provoqué par une attaque dirigée contre eux par les Bouyides, 'Abd al-Gabbar, II, 397 et 608; *Muqaffā, Pertev, al-Hasan ibn A'sam, édition Zakkar, 107; W. Madelung, Fatimiden*

und Bahrāingarmaten, Der Islam, XXXIV, 1959.

⁽²⁾ *Itti'āz*, 218; nous n'avons pas, ici, à nous prononcer sur les causes véritables de la mort d'al-Mutī'.

également montrée capable, par deux fois, de repousser une invasion menée par les meilleurs soldats du monde musulman. Elle put même, à la fin de l'année 363 reprendre pied en Palestine et réoccuper temporairement Damas. Dans la paix et l'ordre revenus, les promesses de Ğawhar dans sa lettre d'aman comme celles d'al-Mu'izz lors de son discours d'Alexandrie pouvaient être tenues.

En 364, la route terrestre du pèlerinage fut rouverte; l'année précédente, la khutba avait été faite au nom d'al-Mu'izz à la Mecque, mais il n'y avait pas eu de pèlerinage égyptien et le pèlerinage iraqien n'avait pu arriver dans les villes saintes à cause d'une attaque des Banū Hilāl⁽¹⁾. Le 5 dū'l-qa'da 364 (17 juillet 975), à la mosquée de 'Amr, l'annonce pour le pèlerinage par voie de terre retentit pour la première fois depuis 354. En muharram 365 (septembre-octobre 975) un messager annonça que l'appel avait été fait au nom d'al-Mu'izz pendant les cérémonies du pèlerinage et que celui-ci avait pu être normalement mené à terme. Le 4 safar (13 octobre) les pèlerins rentrèrent à Miṣr.

Al-Mu'izz montrait moins d'empressement à reprendre la guerre sainte contre Byzance. Pourtant, ses armées étaient remontées le long du littoral syrien jusqu'à Tripoli; Ibn al-Zayyāt, un ancien émir de Tarse, converti au christianisme, avait livré cette ville aux Byzantins. Un ghulam d'al-Mu'izz, Rayyān, le Slave, la réoccupa⁽²⁾. Mais l'action en demeura là. En 364, Alptakīn, un Turc qui avait servi les Bouyides en Iraq, se constitua une principauté à Damas et il reconnut une certaine allégeance à Jean fils de Tzimmiscès, l'empereur byzantin. Appuyé sur la haine tenace des Damascains à l'égard des Maghrébins, il empêchait toute progression de l'influence fatimide au nord de la Palestine et de la montagne libanaise. Al-Mu'izz d'ailleurs, ne témoigna aucune velléité de reprendre la tentative de Ğafar ibn Falāḥ contre Antioche. Il avait déjà reçu des ambassades byzantines en Ifriqiyya et Ğawhar avait accueilli au Caire un envoyé byzantin en 361. Ces contacts se multiplièrent après l'installation d'al-Mu'izz dans son nouveau palais du Caire. Les récits nous montrent al-Mu'izz, tout heureux de recevoir un Byzantin qui était déjà venu le voir en Ifriqiyya pour lui faire constater l'accroissement de sa puissance et de sa gloire. Malheureusement, l'ambassadeur qui, semble-t-il, disposait d'un don de double vue déclara qu'il ne retrouvait plus autour du palais

⁽¹⁾ Récit du pèlerinage de 363 dans Ibn al-Atīr, *sub anno*.

⁽²⁾ Nuwayrī, 45 et Ibn al-Qalānīsī, 10 et sq.

et de la personne du calife cette *aura* de lumière qui l'avait frappé à sa première visite. Al-Mu'izz, que tous les textes s'accordent à nous peindre comme très superstitieux en tira de tristes présages, mais il n'en continua pas moins à entretenir des rapports cordiaux avec les Byzantins⁽¹⁾. Pourtant, les réfugiés de Cilicie et de Syrie du Nord qui, pendant les vingt dernières années, avaient vu leurs villes, l'une après l'autre, tomber entre les mains des Grecs, mettaient leurs espoirs dans les promesses d'al-Mu'izz et dans l'armée fatimide. On comprend leur amertume à voir fort civilement reçu au Caire, les envoyés du Basileus. Un des leurs, 'Alī ibn al-Ḥusayn al-Anṭākī⁽²⁾, qui avait été cadi d'Adana, manifesta publiquement son indignation pendant la réception d'un de ces ambassadeurs. Le calife s'en montra très mécontent et le tança violemment.

Le rapprochement avec les Carmates de même que les bonnes relations entretenues avec les Byzantins ne peuvent trouver leur explication que dans l'existence d'un large projet qui occupait l'esprit d'al-Mu'izz. Il ne s'en expliqua jamais clairement mais un discours prononcé au mois de ramadān 363 (mai-juin 964) laissait prévoir une action d'éclat sans doute une attaque contre Bagdad appuyée par les Carmates. La mort du prince héritier 'Abdallāh⁽³⁾ en 364 et l'installation d'Alptakī à Damas la même année obligèrent le calife à la reporter en attendant des circonstances plus propices. L'année suivante, en 365, al-Mu'izz mourait.

* * *

En 363, la défaite des Carmates et l'écrasement des derniers mouvements populaires marquaient pour l'Egypte la fin de sept années de crise. Une mutation avait

⁽¹⁾ Maqrīzī comme les autres chroniqueurs rapporte de nombreuses anecdotes sur al-Mu'izz, insistant à la fois sur le caractère superstitieux du personnage qui tenait compte en toutes occasions de l'avis des astrologues et dans un sens opposé sur son réalisme un peu cynique, par exemple quand il prétendait que son sabre et son or lui tenaient lieu de généalogie; tous ces récits étant très connus et leur authenticité difficile à établir, nous avons préféré ne pas les rapporter à nouveau.

⁽²⁾ Sur ce personnage, voir dans *Dahabī Ta'rih al-Islām*, obituaire 385.

⁽³⁾ Les morts rapprochées de cadis et de personnages de la cour peuvent être dues à la reprise de l'épidémie, sans doute la variole, qui sévissait en Egypte depuis de longues années. Le fait que les cadis procédaient eux-mêmes au lavage du corps des défunt illustre les exposaient particulièrement à la contagion.

fait de ce pays le cœur d'un empire jeune, étendu, ambitieux. Les chroniques, affadies par les filtrages successifs que leur firent subir les compilateurs ne nous renseignent guère sur la part que prit le peuple d'Egypte dans les événements. Mais à plusieurs reprises de petits groupes eurent à agir ou à parler en son nom. Lorsqu'en ᠀umādā II 358, les armées de Ġawhar investirent l'Egypte, ce furent les ghulams et les responsables de l'administration civile et fiscale qui se réunirent pour décider de la résistance ou de la reddition, mais aucun des deux groupes ne participa aux négociations avec Ġawhar; ce soin fut confié aux chérifs, au cadi et aux témoins de justice. Le résultat de la négociation fut consigné dans une lettre d'aman adressée au peuple égyptien; elle contenait l'engagement que le nouvel état respecterait les obligations de la religion. En ᠀ābān 363, ce fut encore le cadi, les témoins de justice, accompagnés, cette fois, par les grands marchands de Fusṭāṭ que Ġawhar envoya à Alexandrie, souhaiter la bienvenue au Calife. Al-Mu'izz prononça devant cette délégation les paroles que l'on attendait de lui : les grands thèmes de la lettre d'aman réapparurent, la prospérité, la paix, le pèlerinage, la guerre sainte. Mais un an plus tard, en ramaḍān 363, les principales menaces étaient conjurées et al-Mu'izz put révéler qu'au-delà de ses fins apparentes, sa présence avait un but caché; il s'adressait cette fois-ci, à l'intérieur de la ville fermée du Caire, à la hiérarchie palatine dont les Egyptiens étaient absents : chérifs, généraux, percepteurs des impôts, secrétaires de l'administration centrale et Maghrébins⁽¹⁾.

Si le cadi et ses témoins étaient considérés comme les représentants naturels de la population, c'est que leur opinion faisait autorité parmi le peuple musulman⁽²⁾; ils connaissaient à la fois la loi religieuse et les réalités de la société dans laquelle ils étaient chargés de la faire respecter. Mais le véritable pouvoir était entre les mains de ceux qui portaient les armes et de ceux qui levaient l'impôt. La discussion de ᠀umādā II 358 porta principalement sur les moyens de conserver les fermes d'impôts et les fiefs fiscaux; la grande lettre d'aman fut accompagnée

⁽¹⁾ *Itti'āz*, 209, énumère dans cet ordre les auditeurs; les chefs de tribus berbères étaient relégués bien loin; ils protestèrent contre la place privilégiée des grands chérifs, un tel titre d'ailleurs ne devait être porté que par leur maître al-Mu'izz. Ce n'était certes pas l'avenir qu'on leur avait promis, mais ils

durent se faire à l'idée que ce n'était pas pour bouleverser les structures sociales préexistantes mais pour y prendre la première place que le calife fatimide avait conquis l'Egypte, *Itti'āz*, 147.

⁽²⁾ Muqaddasī, 198, « leur cadi est toujours un personnage important ».

de textes individuels confirmant charges et bénéfices. C'est parce qu'elle se déroula à deux niveaux, que la négociation avec Ġawhar fut si longue et pleine de péripéties. Une fois dans la place, Ġawhar se garda de toucher aux symboles de l'autorité, le khatib et le cadi conservèrent leur fonction. Mais il associa aux percepteurs et aux fermiers d'impôts des hommes venus avec lui; il obtint facilement le consentement des gens en place car il doubla le kharadj l'année de son arrivée. Certes il fut contraint d'éliminer quelques grands ghulams dont les ambitions étaient trop considérables pour être satisfaites; ceux qui ne furent pas tués en 358, profitèrent des deux offensives carmataques de 361 et de 363 pour revenir à la charge mais ils ne purent provoquer parmi leurs anciens camarades ralliés au régime que quelques trahisons individuelles sans conséquence; une solidarité s'était instaurée entre l'ancienne administration et les nouveaux arrivants face aux révoltes qui tarissaient les sources de l'impôt. La seconde révolte, celle qui accompagna l'invasion de 363, fut la plus grave, car al-Mu'izz lors de son arrivée avait tout à la fois augmenté la pression fiscale et porté atteinte à quelques symboles chers au cœur du peuple en instaurant des fêtes chiites et en diminuant l'autorité du vieux cadi al-Duhli. Mais les incidents qui affectèrent la vie de Miṣr ne pouvaient mettre en danger le pouvoir fatimide, retranché dans le palais, protégé par les corps de troupes que l'on avait disposés autour de la nouvelle capitale.

Ces incidents ne prirent jamais à Fustāṭ l'allure d'une révolte véritable, telle que celles que durent affronter les troupes maghrébines à Damas. Dans la ville syrienne, de taille beaucoup plus modeste, les Chérifs, les Anciens et les Docteurs de la religion (*al-aṣrāf, al-ṣuyūḥ wa' l-`ulamā'*) encadraient la population et l'éclairaient sur les motifs et les fins de tout mouvement politique qu'elle pouvait entreprendre⁽¹⁾. Les « jeunes gens » (*ahdāt*) qui avaient appris à manier les armes en combattant les Byzantins ou en défendant l'oasis contre les raids de bédouins étaient capables de faire bonne figure face à des soldats professionnels. Enfin les liens organiques qui existaient entre la ville, la Ġūṭa et la steppe permettaient aux Damascains de trouver appui sur des alliances extérieures.

A Fustāṭ, il en était tout autrement. Les chefs des grandes familles alides étaient tenus à la fidélité s'ils ne voulaient perdre les bénéfices fonciers et fiscaux que leur

(1) A Damas, lors des enterrements ou de cérémonies officielles une hiérarchie paraît établie, gouverneur, chérifs husaynides et abbassides, les Docteurs et les Anciens, le cadi et enfin les grands marchands et les notables, voir *DGID*, 183 et sq.

octroyait le souverain. Certes leurs cadets et leurs fils rejoignirent les Carmates et revinrent en révoltés sur la terre d'Egypte, mais il leur fut impossible de lever parmi des paysans qui n'avaient jamais porté les armes des combattants capables de résister à l'armée d'al-Mu'izz. Un Ahū Muslim dont Sibawaih, quelques années plus tôt raillait l'orgueil et la suffisance ne se serait pas senti à l'aise à la tête d'une jacquerie; d'ailleurs, aux premiers revers, il se retrouva absolument seul. Quant aux Anciens et aux Docteurs de la religion, plus nombreux à Miṣr qu'à Damas, les sources ne nous rapportent aucun appel à la révolte armée de leur part, sinon ce discours que prononça un Iraqien à la mosquée de 'Amr, refusant la négociation avec Ġawhar. Il est vrai que pour ceux qui exerçaient une activité artisanale ou commerciale dans la vieille ville, la venue des Fatimides dut se traduire par une augmentation importante du volume de leurs affaires. La part de revenus qu'ils tiraient d'un traitement payé par l'état fut, elle aussi, plus élevée et mieux assurée. Ils se cantonnèrent dans une lutte pacifique contre les empiètements du droit et des coutumes chiites et leur influence sur les Musulmans de la ville ne subit aucun affaiblissement en ce domaine. Auraient-ils voulu déclencher des combats contre les soldats d'al-Mu'izz qu'ils ne l'auraient pu car aucune organisation semblable aux «jeunes gens» syriens ne pouvait alors lever des hommes et distribuer des armes dans Miṣr. Cette passivité fut ressentie par Muqaddasi, quand il visita la ville : «les habitants, écrivit-il, ne se libèrent jamais de l'autorité du pouvoir et si ce pouvoir n'offrait tant de défauts, il n'aurait pas son pareil au monde»⁽¹⁾.

Dans cette grande ville, la médiatisation entre le prince et le peuple était depuis longtemps efficacement réalisée par une bureaucratie nombreuse, vivant des appointements que lui versait l'état grâce aux impôts levés en province. Cette classe sociale dont on ne trouvait pas l'équivalent à Damas fut encore plus isolée du milieu urbain traditionnel quand les bureaux du *Dīwān* furent installés dans la ville fermée du Caire. Mais aux yeux des provinciaux, il n'existant aucune différence entre Fusṭāṭ et le Caire; comme sous le régime précédent c'est vers la capitale que

⁽¹⁾ Muqaddasi, 198; nous empruntons la traduction de cette phrase à R. Blachère, *L'agglomération du Caire vue par quatre voyageurs arabes du Moyen-Age*, *Annales Islamologiques*, VIII, 1969, p. 10, qui d'autre part,

en comparant les deux visites qu'Ibn Hauqal fit en Egypte à l'époque de Kāfūr puis au début du règne d'al-'Azīz parle du désementement que ce voyageur aurait perçu dans le peuple lors de son second passage.

partaient les impositions en nature ou en espèces dont on les accablait et une telle ville ne pouvait espérer trouver dans la campagne, ni aide ni solidarité⁽¹⁾. C'est pourquoi l'opposition réelle aux Fatimides vint des paysans du Ṣā'īd et des artisans du Delta. Mais faute d'encadrement local, elle ne put s'organiser. Seule la ville de Tinnis, où des groupes analogues aux « jeunes gens » syriens s'étaient formés fit exception; c'est, sans doute, pour cela que la rébellion y fut plus prolongée que partout ailleurs en Egypte⁽²⁾.

Le Caire, février 1972

⁽¹⁾ Ibn Hauqal, 141, parle de la ruine provoquée dans l'ensemble de l'Egypte du fait des levées d'impôt d'Ibn Killis, le ministre d'al-'Aziz; il cite des villes plus particulièrement touchées, Sanhur et Nastaraw, p. 137, Tinnis, p. 150, la région des Oasis, p. 153, mais il semble considérer que le kharadj est

levé avec humanité dans les campagnes, p. 162.

⁽²⁾ La révolte de Tinnis racontée dans Sāwīrus, 131/88, est difficile à situer chronologiquement entre 358 et 364 mais elle se prolongea sur plusieurs mois; voir *DGID*, 181.